

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE TANANARIVE

LA SOCIETE MALGACHE
D'AMENAGEMENT
DE LA SAKAY

(SO. MA. SAK.)

BILAN DE QUATRE ANNÉES D'ACTION

par

G. ROY

Chargé de Recherches O. R. S. T. O. M.

TANANARIVE

1965

LA SOCIETE MALGACHE
D'AMENAGEMENT
DE LA SAKAY,

- SO.MA.SAK. -

Essai de bilan de quatre années
d'action.
1960 - 1963

Cette étude a été faite dans le cadre d'une convention passée entre le Gouvernement de la République Malgache (Commissariat Général au Plan) et l'O.R.S.T.O.M.
Elle a été réalisée sur le terrain en Janvier et Février 1964.

G. ROY,
Charge de Recherche
O.R.S.T.O.M.
Tananarive

- TABLE DES MATIERES -

	Pages
Présentation de la SOMASAK 4
<u>Ière PARTIE</u> : Explication des objectifs de la SOMASAK et Examen de la réalité après 4 années d'expé- rimentation. 9
<u>Chapitre I</u> : Explication des objectifs 10
Section 1 : La formule d'aménagement et de mise en valeur réunionnaise 10
Section 2 : Le milieu malgache de la Sakay vu à travers les enquêtes préparatoires.	13
Section 3 : Le programme concret d'aménagement et de mise en valeur de la société.	17
<u>Chapitre II</u> : Examen descriptif de l'action SOMASAK après 4 années d'expérience, quant à la réalisation des objectifs et éléments d'explication de la situation fournie par la société. 23
Section 1 : Les résultats : de très graves diffi- cultés et situation de rapport de force..	23
Section 2 : Analyse des difficultés par les res- ponsables de l'action, la logique des décisions et la logique de la force. 36
<u>IIème PARTIE</u> : Essai d'explication de la réalité conflic- tuelle et Perspectives de transformation.	53

<u>Chapitre I</u> : Exposé des réactions des populations à la formule de mise en valeur et aux méthodes employées par la société.	56
Section 1 : Réaction à la formule de mise en valeur.	56
Section 2 : Réaction aux méthodes.	67
 <u>Chapitre II</u> : Essai de compréhension des réactions de la population en vue d'une confrontation entre le modèle SOMASAK et la réalité villageoise malgache de la Sakay.	79
Section 1 : Réaction à l'élimination des boeufs et signification.	79
Section 2 : Réaction à l'endettement et signification.	83
Section 3 : Perspectives d'analyse.	102
 <u>Chapitre III</u> : Situation actuelle et Perspectives de transformation.	106
Section 1 : Perspectives de transformation.	107
Section 2 : Perspectives d'action.	118
 CONCLUSION.	121

En 1960, a été créée dans la zone dite du Moyen-Ouest du Plateau central Merina (voir carte N°1), une société d'aménagement, la SOMASAK, société d'économie mixte destinée à l'aménagement et à la mise en valeur d'un périmètre peuplé de 39 villages malgaches. Après quatre années d'expérimentation de la Société d'aménagement, il a été jugé utile par les responsables du Plan de procéder à un examen critique de la réalité résultant de cette action. L'étude qui suit a été réalisée sur le terrain au début de l'année 1964.

P R E S E N T A T I O N .

Présentation géographique.

La zone "dite" de la Sakay est la pénéplaine qui s'étend sur 50.000 hectares dans le Centre-Est de la région du Moyen-Ouest (voir carte N°1), et qui est délimitée (voir carte N°2)

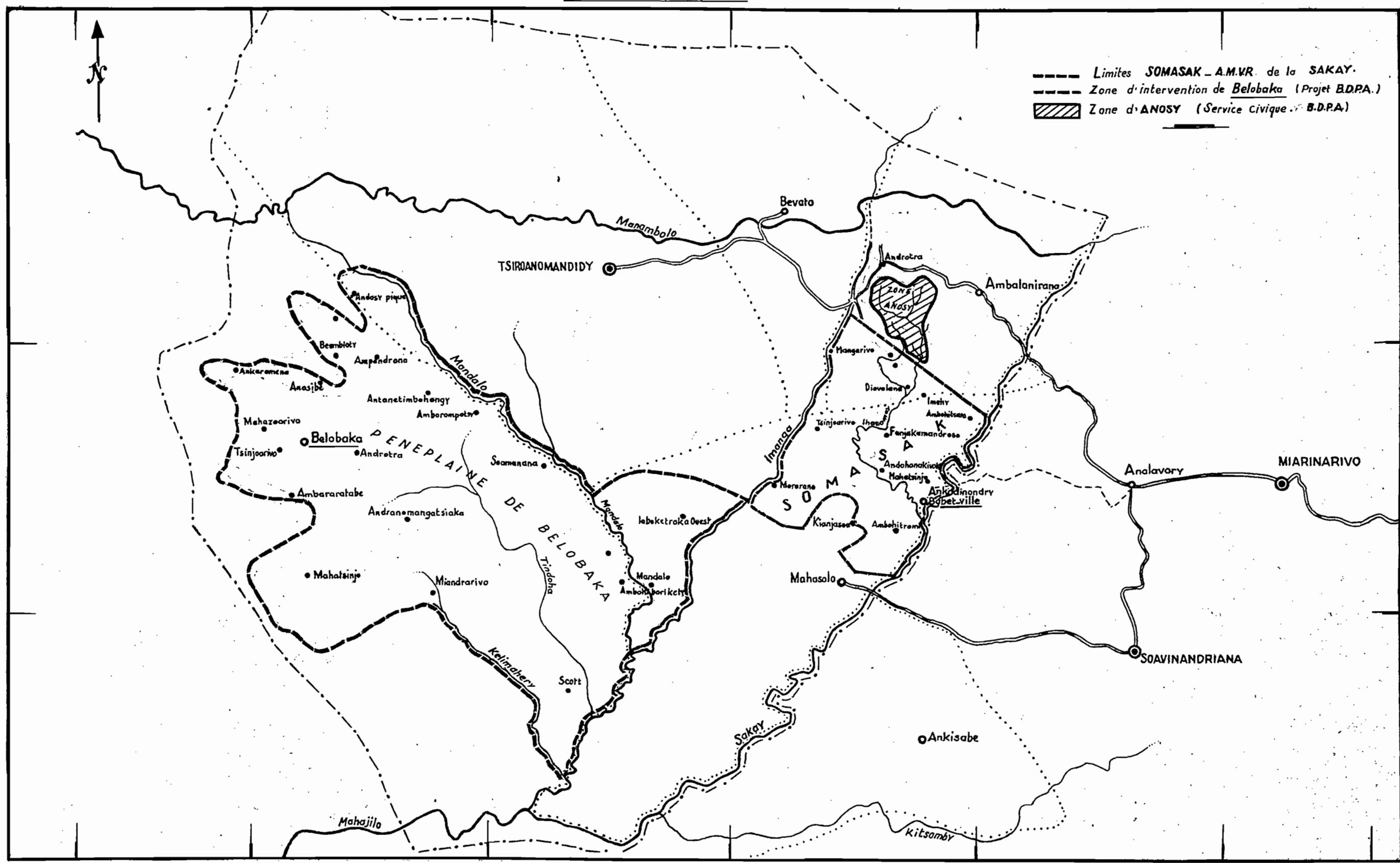
- au Sud, par la limite administrative du canton de Mahabo;
- à l'Est, par la frontière géographique de la rivière Sakay;
- à l'Ouest, par la rivière Imanga;
- au Nord, par une ligne imaginaire qui relie la

CARTE DE POSITION DU MOYEN OUEST

A map of the Belo Tsiribihina region, featuring a winding river system. The river flows from the bottom right towards the top left, with several tributaries. Along the main river, there are labels for settlements: 'Belo Tsiribihina' at the bottom, followed by 'AN', 'B', 'I', 'P', 'U', and 'E'. On the left side of the map, there are additional labels: 'D E' at the bottom left, 'M O Z A M B I Q U E' along the upper left bank, and 'B' near the top right corner.

C 4 N A L

CARTE DES OPERATIONS EN COURS ET PROJETEES DANS LA REGION
CENTRALE DU MOYEN OUEST



Echelle: 1:500,000

rivière Sakay à la rivière Imanga.

L'espace ainsi délimité est partagé à la manière d'un puzzle en trois zones (carte N°3) :

- Une première zone est constituée par le Centre National de recherches zootechniques de Kianjasoa (5.520 ha);
- Une seconde ^{zone} est constituée par neuf concessions B.D.P.A. de colonisation réunionnaise (11.660 ha);
- Une troisième zone est l'ensemble des terroirs villageois de 39 villages Malgaches dessinés par les enclaves réunionnaises (33.550 ha).

C'est l'ensemble formé par ces terroirs et ces villages Malgaches qui constitue, à proprement parler, l'Aire de Mise en Valeur Rurale de la Sakay à l'intérieur de laquelle s'étend le champ d'action de la Société Malgache de la Sakay (SOMASAK).

Présentation historique.

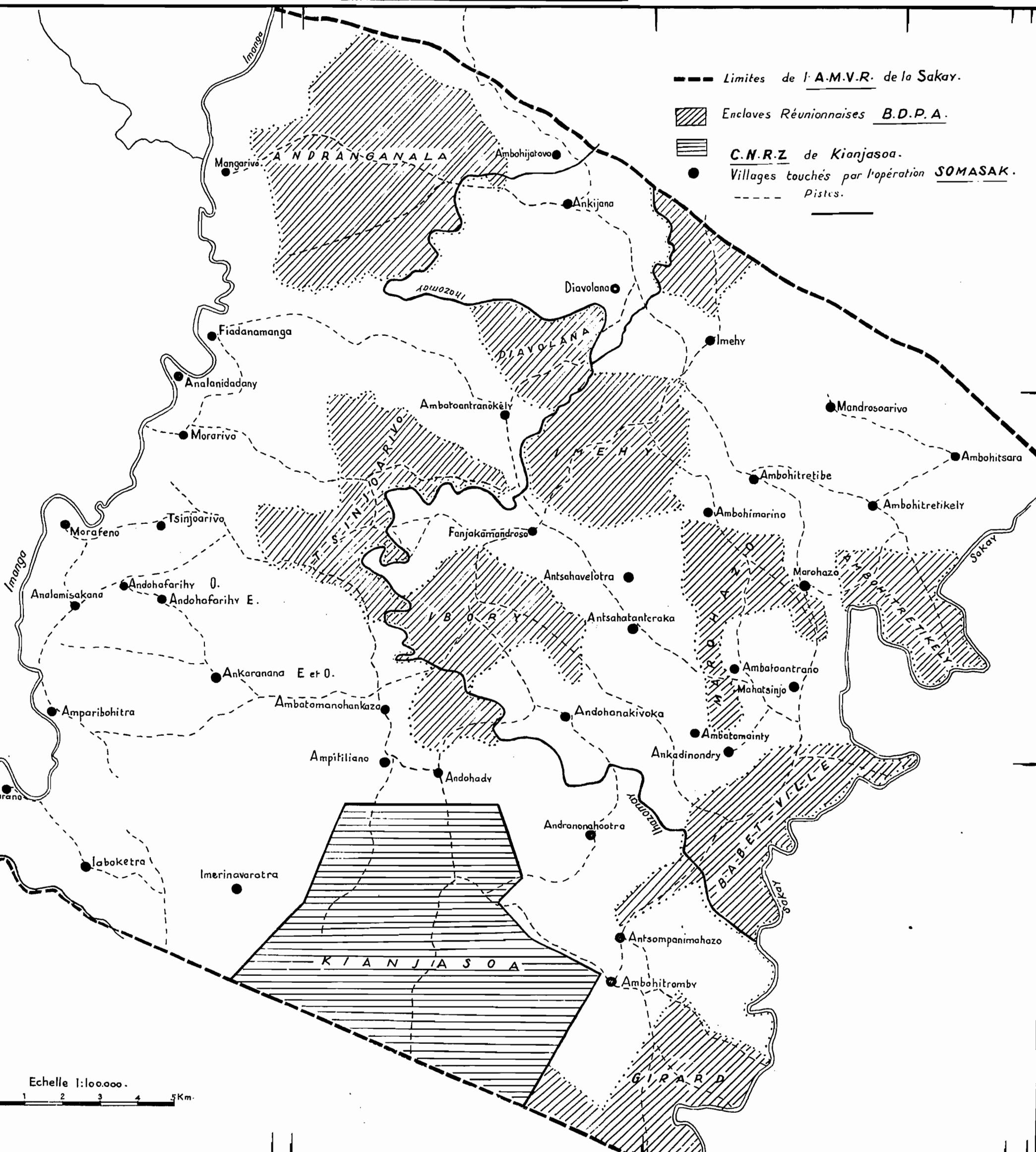
La Société Malgache de la Sakay est née de la volonté de la Puissance Publique d'étendre au paysannat Malgache de la Sakay, le bénéfice d'une expérience réussie de mise en valeur rationnelle des "tanety" (collines), pratiquée par le B.D.P.A. dans le cadre d'une colonisation d'origine réunionnaise.

CARTE DE LA "SAKAY"

— — — Limites de l'A.M.V.R. de la Sakay.

 *Enclaves Réunionnaises* B.D.P.A.

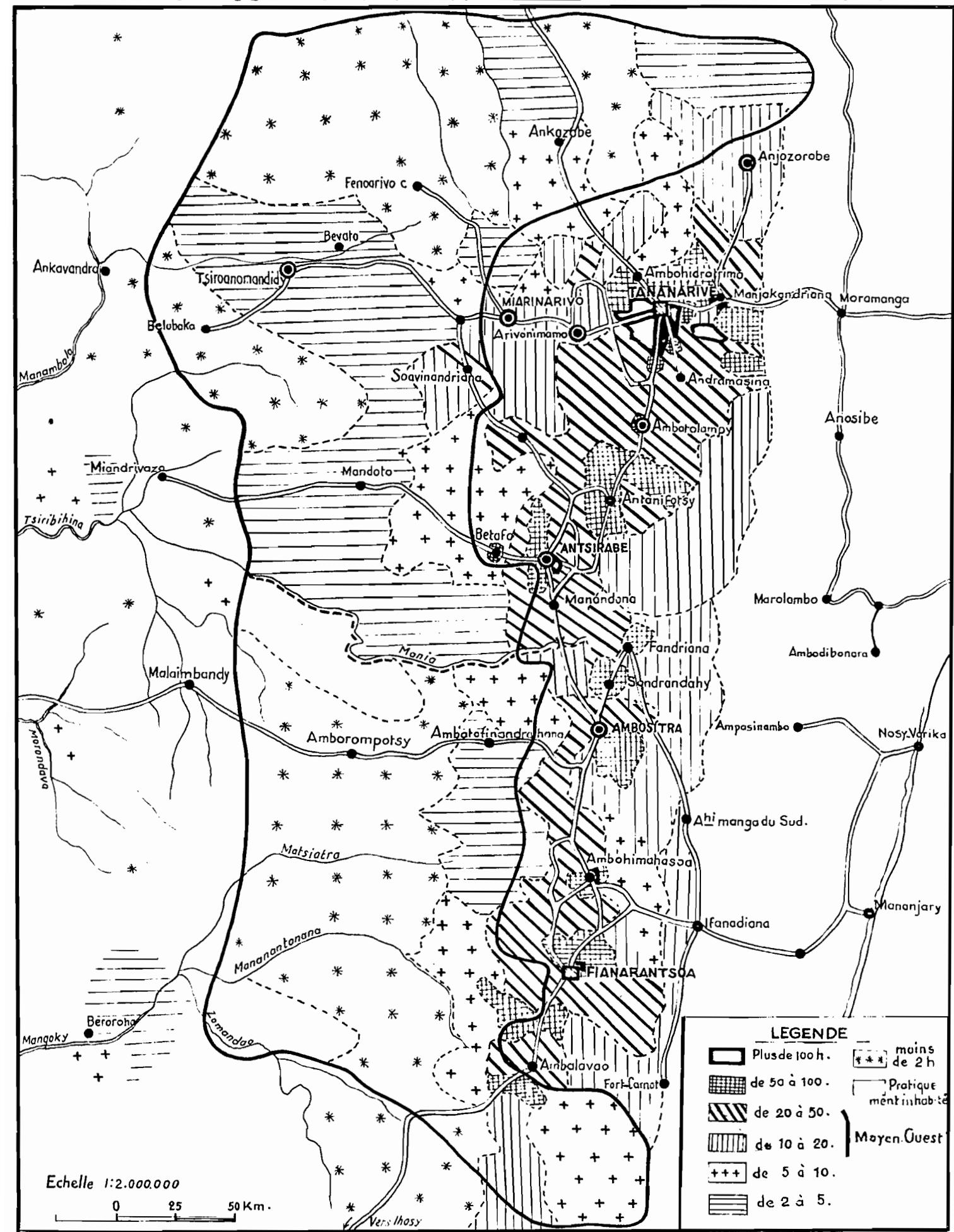
C.N.R.Z de Kianjasoa.
 Villages touchés par l'opération SOMASAK.
 ----- Pistes.



En 1952, avait abouti un projet maintes fois repris de création à Madagascar de zones de colonisation Réunionnaise. Le B.D.P.A. avait été chargé par la France de la mise en oeuvre de ce projet, et à la recherche de zones d'accueil peu peuplées (voir carte N°4) et offrant cependant des potentielles agricoles élevées, avait arrêté son choix sur ces vastes espaces du Moyen-Ouest, de peuplement très lâche, traditionnellement livrés à l'élevage extensif mais offrant par la qualité de leur sol d'origine volcanique des possibilités à une colonisation agricole.

Le projet s'était transformé en une réalité par la délimitation d'espaces de colonisation réservés aux immigrants réunionnais, véritables enclaves pratiquées à l'intérieur des espaces villageois de pâturage, et par la mise au point d'une formule de mise en valeur rationnelle des collines sur les espaces ainsi délimités.

Il était dans la nature des choses que l'on pensât à étendre au Paysannat Malgache de la Sakay une expérience qui se déroulait sous ses yeux, dans des conditions écologiques identiques, et qui constituait la meilleure formule de mise en valeur des terres. A cela s'ajoutaient d'autres considérations : l'infrastructure technique et commerciale mise en place par le B.D.P.A. pouvait être mise à la disposition des paysans Malgaches, assurant par le fait même à cette infrastructure un plein emploi et un maximum de rentabilité. Sur le plan politique, il apparaissait à la Puissance Publique



qu'il "ne serait probablement plus sans inconvenient de différer l'extension au paysannat autochtone de l'action d'une aide technique et matérielle comparable à celle qui est donnée aux colons réunionnais".(1)

En 1958, le Service Provincial de l'Elevage de Tananarive élaborait un projet destiné à être soumis aux autorités financières du Fonds Européen de Développement (2). L'originalité de ce Projet résidait dans la proposition de la constitution d'une Société d'aménagement, constituant une unité d'action jugée indispensable à la réalisation d'une mise en valeur intégrale de la zone. Le projet financier fut accepté et en Juillet 1960, la Société Malgache de la Sakay fut créée. Société d'économie mixte, la responsabilité en fut confiée à la SCET-Coopération qui en remit localement la Direction et l'Administration à un Ingénieur agronome Européen, un vétérinaire Européen et un Comptable Malgache, dans le cadre de contrats d'assistance technique.

En Septembre 1961, le périmètre d'action de la Société fut érigé en Aire de Mise en Valeur Rurale (3).

(1) Programme de développement technique et de modernisation du paysannat autochtone à l'intérieur du périmètre du B.D.P.A. d'Ankadinondry. 1956.

(2) Projet pour le développement de la production animale dans le District de Tsiroanomandidy, Province de Tananarive. 1958.
Service de l'Elevage.

(3) Sur les caractéristiques de la législation A.M.V.R., voir Infra.

Plan de l'Etude.

Au début de l'année 1964, moment auquel a été réalisée cette étude, la SCMASAK a près de quatre années d'expérience. Cette étude est un essai de bilan de l'action de cette Société, dans sa politique paysannale. Elle sera divisée en deux parties :

Première Partie : Explication des objectifs de la SOMASAK et Examen de la réalité quant à la réalisation des objectifs.

Deuxième Partie : Essai de compréhension de la réalité observée. Perspectives de transformation.

P R E M I E R E P A R T I E :

EXPLICITATION DES OBJECTIFS DE LA SOMASAK ET EXAMEN
DE LA REALITE APRES QUATRE ANNEES D'EXPERIMENTATION.

Chapitre I : Explicitation des objectifs de la SOMASAK.

Les objectifs qui sont assignés à la société d'aménagement et de mise en valeur résultent de la décision d'étendre à chacun des 39 villages Malgaches de la Sakay la formule d'aménagement et d'exploitation mise au point par le B.D.P.A. sur les fermes réunionnaises. De ce fait, il convient d'examiner ici :

- La formule d'exploitation et d'aménagement du B.D.P.A.
- Le milieu malgache de la Sakay;
- Le programme concret d'aménagement et de mise en valeur de la société.

Section 1 : La formule d'aménagement et d'exploitation réunionnaise.

La formule B.D.P.A., c'est deux choses :

- la mise au point de techniques de conservation et de mise en valeur des collines, de pente inférieure à 12 %.
- la conception d'une exploitation-type de l'agriculture de marché.

a) Quand le B.D.P.A. arrive à la Sakay en 1952, l'ensemble de la zone se présente comme un immense pâturage, parsemé çà et là de villages, bâtis sur le sommet des collines. Les pâturages s'imposent avec une telle force que l'impression est que la vocation immuable de ces terres est d'être des espaces livrés

aux bœufs. Les seuls projets et réalisations qui ont intéressé la région ne concernent d'ailleurs que l'élevage des bœufs : une ferme d'élevage a été créée à Kianjasoa en 1928, transformée en 1955 en centre de recherches zootechniques. Ce qui frappe le technicien cependant, c'est d'une part la relative fertilité du sol de cette zone, partie de la région volcanique de l'Itasy, c'est d'autre part le processus de détérioration auquel ces sols sont soumis par l'action conjuguée de l'érosion et des bœufs. Des recherches systématiques sont entreprises à partir de 1952: elles conduisent à la découverte de techniques de conservation des sols par le tracé de courbes de niveau perpendiculaires à la pente selon un espacement variable avec la pente, et à des techniques de régénération et d'amélioration des sols par la mise au point d'assoulements-conservateurs. Une idée s'impose également avec force au promoteur (M. THOMAS) de l'opération, c'est que "la transformation des cultures pauvres en produits animaux est indispensable à des secteurs aussi éloignés de la capitale"(1). La connaissance des potentialités des sols et des conditions du marché aboutissent à l'élaboration d'un système de culture. La formule retenue est celle de la culture intensive de plantes : maïs et manioc valorisées par une transformation en produits animaux. À cela s'ajoute une association étroite de l'agriculture et de l'élevage en vue de la production de produits laitiers. Le système de culture repose donc sur la combinaison de l'agriculture

(1) Sur les caractéristiques précises des techniques mises au point, voir R. DUMONT, Evolution des campagnes malgaches, p. 118, 119.

et l'élevage intensifs en vue du produit brut le plus élevé.

b) Sur la base de ces choix, un type d'exploitation individuel est mis au point; la dimension de l'exploitation est choisie de façon à procurer à un ménage moyen en plein emploi, un revenu considéré comme devant assurer un niveau de vie élevé; on aboutit à l'exploitation de 50 hectares de plateaux dont 14 de tanety cultivables. (Les 11.660 hectares des terres B.D.P.A. furent ainsi partagés en autant de fois : 50 hectares).

Les exploitations créées sont des exploitations de l'agriculture de marché : l'exploitant vend la quasi-totalité de ses récoltes; l'objet de l'effort de production est l'accroissement du revenu brut procédant de cette vente. Le résultat est l'ouverture d'un circuit monétaire comportant en contrepartie de la vente, des achats. Ceux-ci se répartissent sur deux registres : celui des moyens de production et celui des produits de consommation(1).

c) Le B.D.P.A. joue un rôle important en tant qu'organisme maître d'œuvre de l'opération : sur le plan de la mise en place de l'infrastructure; de l'avance des fonds utiles aux investissements; de la gestion des exploitations en relation avec les tâches de commercialisation des produits; enfin, sur le plan de l'encadrement technique.

(1) voir F. GEORGES : Géographie Rurale. P.U.F.

Section 2 : le milieu Malgache de la Sakay vu
à travers les enquêtes préparatoires.

La création de la Société d'aménagement de la Sakay a été précédée d'études techniques du milieu malgache. A deux niveaux, celui de l'inventaire statistique global et celui de l'examen des caractéristiques de départ de l'exploitation.

Comment se présentait la Sakay à travers ses études ?

Sous-Section I : Les statistiques globales.

Après avoir donné la description de l'exploitation-type Réunionnaise, les rédacteurs du Projet pour le développement animale dans le District de Tsiroanomandidy, (1958), posant la question de savoir si les résultats acquis étaient "transposables en milieu malgache", écrivaient :

"L'étude des données statistiques fait ressortir un nombre de 747 hommes sur une population de 2.430 habitants, soit une moyenne de 3,25 habitants par chef de famille. Bien qu'ayant affaire à une population essentiellement rurale, il est bien évident que tous les hommes ne sont pas exploitants agricoles (en particulier commerçants, instituteurs); on peut admettre que le nombre d'exploitants sera d'environ 80 % du chiffre cité, soit : $\frac{747 \cdot 80}{100} = 600$.

Si nous retenons ce chiffre, et que nous rapprochons des surfaces disponibles pour les paysans malgaches, à savoir :

- Surface des Plateaux	8.387	hectares
- Surface des marais	3.160	"
- Pentes	18.503	"
- Montagnes	3.500	"
soit au total	33.550	hectares

nous obtenons en superficie disponible par exploitant :

- Plateaux 13 ha 98 (arrondi à 14)
- Marais 5 ha 26 (arrondi à 5)
- Pentes 30 ha 84 (arrondi à 30)
- Montagnes (P.M.)

soit exactement les chiffres que nous avons déjà cités dans le cas de l'exploitation réunionnaise.

En première conclusion, nous pouvons donc dire que sur le plan des surfaces, le paysan malgache de la Sakay peut être placé dans les mêmes conditions que le paysan Réunionnais. Dans le calcul de rentabilité, nous retiendrons donc ces chiffres comme caractérisant l'exploitation type, étant bien entendu évidemment qu'en pratique et surtout en fonction des éléments humains, les exploitations pourront varier sensiblement entre elles. Enfin, sur le plan psychologique, nous pouvons admettre que le paysan malgache est actuellement mûr pour cette opération, grâce à la mise en place du réseau routier, à l'intervention de l'Administration et du B.D.F.A. Nous avons vu que l'évolution des paysans était largement amorcée. Nous pouvons affirmer qu'au cours de réunions de travail et de propagande, ceux-ci ont affirmé leur désir de modernisation et donné leur plein accord à ce projet".

Dans un document intitulé Etude technique et économique de l'exploitation type de 7 hectares de Plateaux, la SOMASAK est revenue quelque peu sur ces statistiques.

Un inventaire plus précis des terres de plateaux aménageables et de la population agricole, aboutissant au recensement de 6.650 hectares de plateaux aménageables et de 998 chefs de ménage, a conduit à retenir comme exploitation-type une exploitation de 7 hectares.

Sous-Section 2 : L'examen des caractéristiques de départ
de l'exploitation malgache".

"Les caractéristiques de départ de l'exploitation malgache" nous sont données dans le document précité (Etude technique...) (p.1).

1) Composition de la famille

- Chef de famille	1	3,62 personnes
- Epouse	0,84	
- Enfants à charge	1,34	
- A charge	0,44	

2) Situation culturelle du départ

- Riz	1,08	≠ 2 ha
- Maïs	0,35	
- Manioc	0,35	
- Jardins divers	0,25	

3) Riz - Autoconsommation

- Par famille : 5-6 kg de paddy
- par jour = 1.800 - 2.200 kg / An

4) Cheptel vif de départ

- 15 bovins en moyenne (distribution très inégale)
- 3 porcins

5) Revenu annuel de départ

30.000 à 50.000 francs / an.

L'économie paysanne malgache de la Sakay, étudiée à travers la réduction de la réalité en modèle, l'exploitation théorique de 7 hectares, est jugée comme une économie où le revenu constaté ne permet pas un investissement et une élévation de niveau de vie de la population. On constate une très faible productivité de l'exploitation : faible rendement de la terre,

et faible rendement de travail. Absence d'investissement.

Quand au "surplus monétaire" dégagé par l'exploitant, il est utilisé de façon "non économique" dans la constitution d'un troupeau de bœufs ou dans des participations à des fêtes familiales. Une transformation dans un sens plus économique s'impose donc :

"Si l'on considère la famille paysanne moyenne, au revenu monétaire annuel de 30.000 F., et si l'on envisage d'augmenter son revenu par exemple de 5 % par an, on voit que, la première année, elle disposera de 1.500 F. de plus, la 2ème année de 1.575 F. de plus, la 3ème année de 1.650 F. de plus, etc..."

Une augmentation annuelle aussi minime ne produira que peu d'effets sur l'économie nationale. En effet, avec 1.500 F. de plus une famille n'achètera pas d'engrais, ne pourra améliorer ses rizières, etc... Les 1.500 F. ont bien des chances d'être gaspillés en dépenses sans intérêt économique réel.

Si par contre, nous prenons le cas du paysan de la Sakay dont le revenu augmente de 300 à 400 % en quelques années, nous constatons qu'il peut facilement :

- Dans un premier stade, réinvestir sur son exploitation et donc développer encore son potentiel de production (le tableau donné ci-dessus "Compte prévisionnel d'exploitation vers la 5ème année montre qu'un tel cultivateur peut investir 63.000F par an sur sa propre exploitation, tout en conservant un revenu bien supérieur à la moyenne).

- Plus tard, accéder à la possession d'une foule de biens nécessaires à la vie et susceptible de servir de base à une production nationale :

- Meilleur habitat (matériaux de construction)
- Moyens de transport (bicyclette et même automobile)
- Objets ménagers
- Engrais et produits pour l'agriculture, etc...

- D'autre part, l'augmentation de production massive qui est la base de l'augmentation de revenu constaté dans le ressort des Sociétés d'Aménagement, conduit inévitablement à une industrialisation agricole : le volume escompté d'ici 2 ou 3 ans, de la production des porcs à la Sakay imposera la création d'une industrie locale de la conserve et la recherche de débouchés extérieurs. Cette industrialisation s'avèrera d'autant plus rentable qu'elle s'effectuera au sein d'une zone économique concentrée et homogène."(1)

Remarquons dès maintenant le procédé très particulier qui consiste à résuivre la réalité paysanne malgache de la Sakay à travers les catégories marchandes d'un modèle d'exploitation et à considérer l'exploitation-type malgache ainsi "créée" comme une exploitation qui occuperait le plus bas niveau du point de vue des revenus qu'elle procure et du niveau de vie qu'elle assure dans une hiérarchie dont le plus haut niveau serait celui de l'exploitation-type B.D.P.A. Nous y reviendrons.

Section 3 : Le programme concret d'aménagement et de mise en valeur de la société.

Le programme concret, au moment où la société est créée, c'est de modeler l'ensemble des villages malgaches de la Sakay sur le modèle de l'exploitation individuelle réunionnaise et d'aboutir sur le long terme à l'intérieur de chaque exploitation à un produit brut accru.

(1) Document SCET sur la SOMASAK et la SOMALAC. Tananarive 1961.

a) Le programme comprend l'aménagement des terres de plateaux en courbes de niveau : il s'agit d'aménager les 6.650 hectares recensés; le remembrement : l'aménagement doit aller de pair avec un remembrement des terres de culture en exploitation de dimension moyenne de 7 ha. S'agissant de terres de pâtrages en majorité possession de l'ensemble du village, il ne s'agit pas à proprement parler d'un remembrement, la question ne se pose que pour les terres de bas de pente, qui ont chacune leur propriétaire. La terre ainsi aménagée et remembrée doit être lotie. Chaque individu doit se trouver en possession d'un lot d'une dimension moyenne de 7 ha.

Parallèlement à cette intervention est prévue l'aménagement de l'exploitation en porcheries et en étables fumières. Ces opérations terminées, tout sera en place pour que l'exploitation puisse fonctionner selon la logique enfermée dans le modèle d'exploitation par le technicien.

b) Quelle est l'intervention pratique de la société ?

Il est prévu au départ que les aménagements des terres sont réalisés sur demande des individus et donnent lieu à une convention d'aménagement et de remboursement. Les travaux d'aménagement comprenant : délimitation des terres de plateau, aménagement anti-érosif, levée parcellaire au 1/2.000, donnent lieu à une convention de remboursement sur la base de 8.250 F. l'hectare, remboursable en 20 ans (le prix de revient est majoré de 25 % pour frais d'encadrement). Les travaux d'aména-

gement de l'exploitation en bâtiments : porcheries et étables, font également l'objet de prêts à long terme : le prix d'une porcherie est facturée au prix de 53.375 F. remboursables en 15 ans. Une convention du même type est prévue pour l'étable fumière, 70.000 F. remboursables en 15 ans. La société intervient en second lieu par l'octroi de prêts à moyen terme, pour le défrichement et l'acquisition de petits matériels; les prêts sont attribués pour une durée de 5 à 10 ans, moyennant un intérêt de 8 %. Enfin la société intervient par des prêts de campagne, à court terme, remboursables au moment de la vente des produits; ces prêts concernent la culture et l'embouche porcine; le processus est le suivant : des prêts sont octroyés pour la culture du maïs et du manioc; les produits végétaux sont vendus au B.D.P.A., en échange le cultivateur reçoit un bon de provende qui est remis à la SOMASAK. Un prêt d'embouche est octroyé comportant prêt pour achat de porcs et prêt pour provendes; après trois mois les porcs sont vendus au B.D.P.A. La SOMASAK en fin de processus établit le bilan de l'opération, et après retenue des charges annuelles des emprunts, verse le solde de l'opération au cultivateur (1). Les fonds proviennent de sources diverses : F.E.D. (long terme), B.N.M. (moyen et court terme), F.A.C.

En même temps qu'organisme prêteur et de gestion la société assure l'ancadrement des cultivateurs par l'intermédiaire de chefs de zone et d'encadreurs.

(1) Remarquons la particularité du système : l'exploitant n'intervient aucunement dans la manipulation de l'argent qui finance la spéculation porcine; il ne connaît que le solde créiteur (ou débiteur) de l'opération.

c) L'objectif final de l'opération est inscrit dans un tableau de chiffres qui résume l'exploitation sur une durée de **21 ans** : (voir tableau page suivante).

REVENU NET D'EXPLCITATION (1)

Année	Revenu brut	"	C	H	A	R	G	E	S	"	Revenu net
			Investis- sements.		Financements complémentai- res (CT & MT)		Total	Charges	"		
1	12.000	"	7.275		2.800		10.075	"	"	1.925	
2	161.400	"	7.275		14.440		21.715	"	"	138.685	
3	160.400	"	11.275		25.840		37.115	"	"	123.285	
4	186.900	"	16.275		24.240		40.515	"	"	146.385	
5	209.500	"	16.275		22.640		38.915	"	"	170.585	
6	225.600	"	16.275		21.040		37.315	"	"	188.285	
7	252.200	"	16.275		13.000		29.275	"	"	222.925	
8	255.100	"	11.275		-		11.275	"	"	243.825	
9	274.900	"	9.275		-		9.275	"	"	265.625	
10	320.900	"	9.275		-		9.275	"	"	311.625	
11	320.900	"	9.275		-		9.275	"	"	311.625	
12	336.300	"	9.275		-		9.275	"	"	327.025	
13	336.300	"	9.275		-		9.275	"	"	327.025	
14	336.300	"	9.275		-		9.275	"	"	327.025	
15	336.300	"	9.275		-		9.275	"	"	327.025	
16	336.300	"	9.275		-		9.275	"	"	327.025	
17	336.300	"	9.275		-		9.275	"	"	327.025	
18	336.300	"	5.275		-		5.275	"	"	331.025	
19	336.300	"	2.275		-		2.275	"	"	334.025	
20	336.300	"	2.275		-		2.275	"	"	334.025	
21	336.300	"	2.275		-		2.275	"	"	334.025	
		"							"		

(1) Extrait de "Etude technique et Economique de l'exploitation type de 7 ha des Plateaux" Document SONASAK. 1961.

Conclusion du chapitre premier.

La démarche qui a abouti à la décision d'action est parfaitement claire : les techniciens du B.D.P.A. ont élaboré, sur la base de connaissances scientifiques et d'une analyse des conditions du marché, un type d'exploitation agricole de l'économie de marché destiné à recevoir des individus originaires de la Réunion. L'opération se déroulant dans un milieu géographique identique à celui dans lequel vivent les paysans malgaches, on décide de modeler la réalité villageoise malgache de la Sakay sur le modèle réunionnais. L'étude de la réalité villageoise malgache vient corroborer cette décision : il est possible de donner à chaque chef de ménage une exploitation de dimension type. L'exploitation-type actuelle malgache se trouve au plus bas niveau d'une échelle dont le plus haut niveau est constitué par l'exploitation-type réunionnaise, cela du point de vue des revenus procurés par l'exploitation et par conséquent des possibilités d'investissements et d'élevation du niveau de vie des paysans : on doit procéder à une substitution de spéculation et à des accroissements quantitatifs en revenus garants d'investissements importants et d'un niveau de vie élevé. Par le système de culture, la conservation des sols est assurée.

Le moment est venu de s'interroger sur le résultat d'une intervention de la société d'aménagement créée dans le but de rendre effectif ce modelage, après plus de trois ans d'action.

Chapitre 2 : Examen descriptif de l'action SOMASAK après quatre années d'expérience, quant à la réalisation des objectifs; éléments d'explication de la situation fournis par la société.

Quatre années d'expérience à peine, c'est peu pour tenter de dresser un bilan complet de l'action de la société d'aménagement. Les années de démarrage sont cependant d'une très grande importance dans l'expérience qui nous préoccupe : on peut considérer ces années en effet comme la première phase de mise en condition de développement; technique d'abord par l'aménagement des exploitations et psychologique ensuite par un début de pratique par les paysans eux-mêmes de la nouvelle formule d'exploitation. A quelle réalité sommes-nous confrontés ?

Section 1 : Les résultats traduisent de très graves difficultés dans la réalisation du programme et une situation de rapports de force.

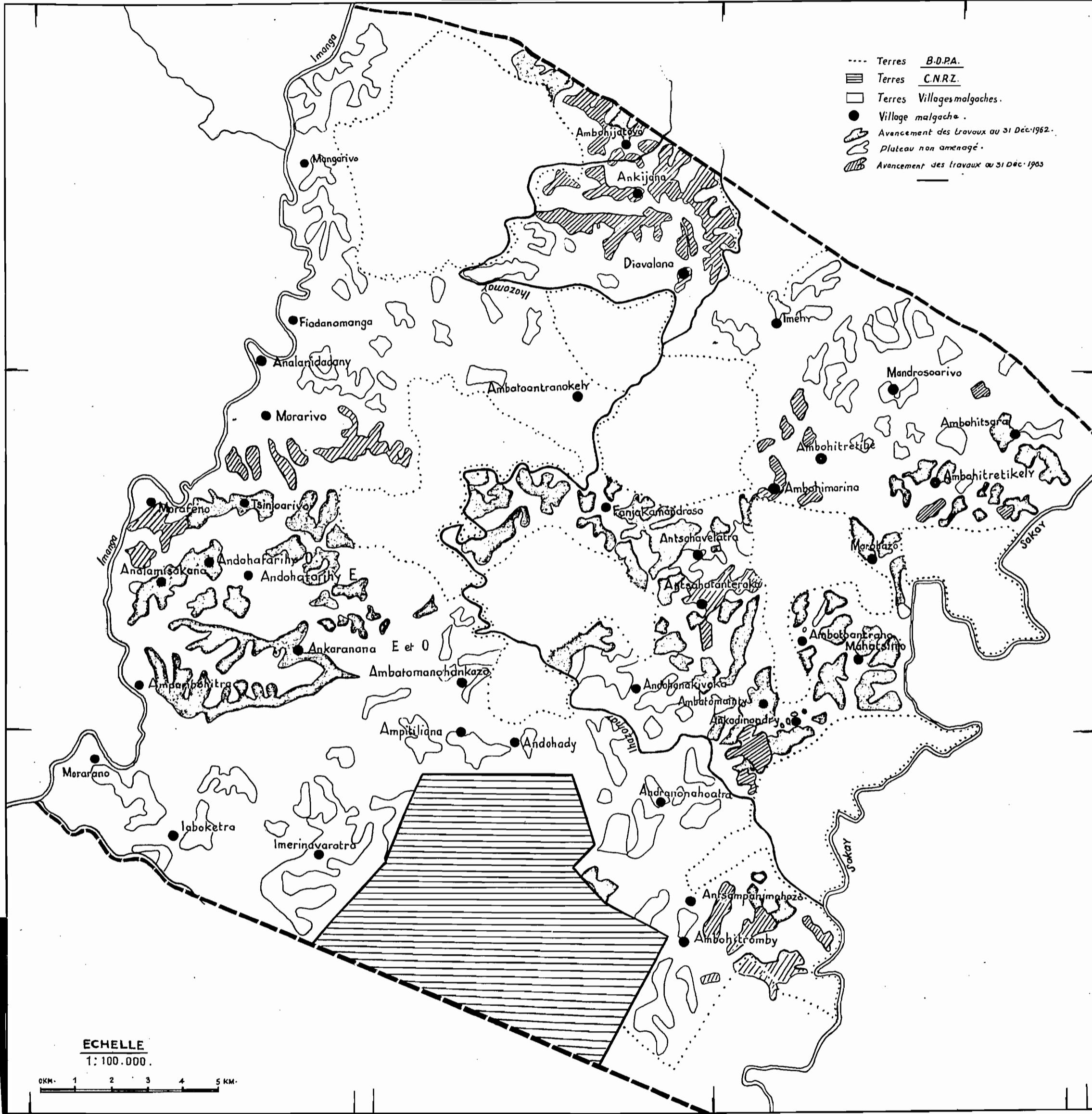
Par. A. : Première constatation : La SOMASAK fait état de résultats quantitatifs qui ne sont pas négligeables.

1.- Les surfaces aménagées.

L'inventaire statistique des superficies répondant aux critères exigés par la création des exploitations de collines faisait ressortir sur l'ensemble du périmètre 6.650 hectares aménageables. Au 31 Décembre 1963, les terres aménagées globales étaient de 3.632 hectares et les terres levées de 3.566 hectares (voir carte N°5).

CARTE DE LA "SAKAY"

AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 31 DEC. 1963.



2.- Les adhérents à la SOMASAK.

Le nombre de villages intéressés par l'opération étaient de 39. Pour un nombre de chefs de famille de 996. Au 31 Décembre 1963, le nombre des adhérents étaient de 287.

3.- L'aménagement de l'exploitation en porcheries et en étables : on comptait en Décembre 1963 : 130 porcheries et 32 étables.

4.- La production contrôlée des cultivateurs du périmètre :

	Maïs (T)	Manioc sec (T)	Porcs (unité 100kg)
1960	69	55 non épluchés	---
1961	228	91 - " -	543
1962	220	284 - " -	2.377
1963	800	90 épluchés	2.944

La vente contrôlée de porcs en 1963 (B.D.P.A.)

	Nombre	Valeur	Divers
Janvier	85	757.015	19
Février	89	818.495	156
Mars	225	1.749.075	129
Avril	90	789.734	19
Mai	177	1.492.234	21
Juin	127	1.230.791	8
Juillet	107	1.020.216	19
Août	205	2.069.505	1
Septembre	163	1.622.385	3
Octobre	533	5.251.919	12
Novembre	368	3.700.693	10
Décembre	372	3.764.440	6
	<hr/> 2.541	<hr/> 24.266.502	<hr/> 403
			<hr/> 2.672.995

Total : Nombre : 2.944

Valeur : 26.939.497 Francs Malgaches.

Par. B. : Deuxième constatation : Un examen plus approfondi des résultats fait ressortir les éléments négatifs qui contrarient les résultats précédents.

1.- L'aménagement des terres et le lotissement.

Le chiffre des terres aménagées globales, donné précédemment, 3.632 ha, ne constitue pas le programme à atteindre en trois ans et demi. En réalité, il n'y avait aucun obstacle financier à ce que la totalité des surfaces aménageables soient aménagées dans les trois premières années. Il y a donc un frein considérable dans l'accomplissement des travaux non lié à des considérations techniques ou financières.

Si l'on examine par ailleurs les chiffres de surfaces aménagées levées et les surfaces attribuées, on constate une différence importante entre les deux chiffres : 3.566 ha d'une part et 2.414 ha de l'autre, soit 1.352 ha de terres aménagées non attribuées; ce qui, compte tenu du fait que l'aménagement devait se faire sur demande des paysans, traduit également de grandes difficultés dans l'attribution des terres aménagées et le recours à des formules autoritaires de tracé.

2.- Les adhérents et les opposants : typologie des 39 villages en fonction de leur situation vis-à-vis de la société.

Les 287 adhérents de la SOMASAK au 31 Décembre 1963 représentent-ils la proportion des paysans touchés par la société à cette date ? Examinons les chiffres de plus près. Nous avons au départ 39 villages, 996 chefs de famille recen-

sés, 12 villages sur 39 villages n'avaient pas fait l'objet d'une intervention sérieuse de la société, soit 281 chefs de ménage. Il reste 27 villages et 715 chefs de famille. 58 adhérents constituent une catégorie particulière : ce sont des immigrants "imposés" aux villages par la société dans le cadre de la législation A.M.V.R. (voir Infra) : soit 229 adhérents villageois. On a enfin de compte la proportion suivante d'adhérents : 229 villageois pour 657 villageois pressés d'adhérer : soit 35 % d'adhérents pour 65 % d'opposants.

Afin d'illustrer ce qui précède, nous avons procédé à une typologie par village (voir carte N° 6).

1 - Villages ayant adhéré en entier : 2

Noms des villages	C.M.	A.V.	I.M.	TOTAL	N.A.V.	TOTAL
				A.V.		C.M.
01 Mahatsinjo	29	29	-	29	-	29
03 Ambatoantrano	13	13	-	13	-	13

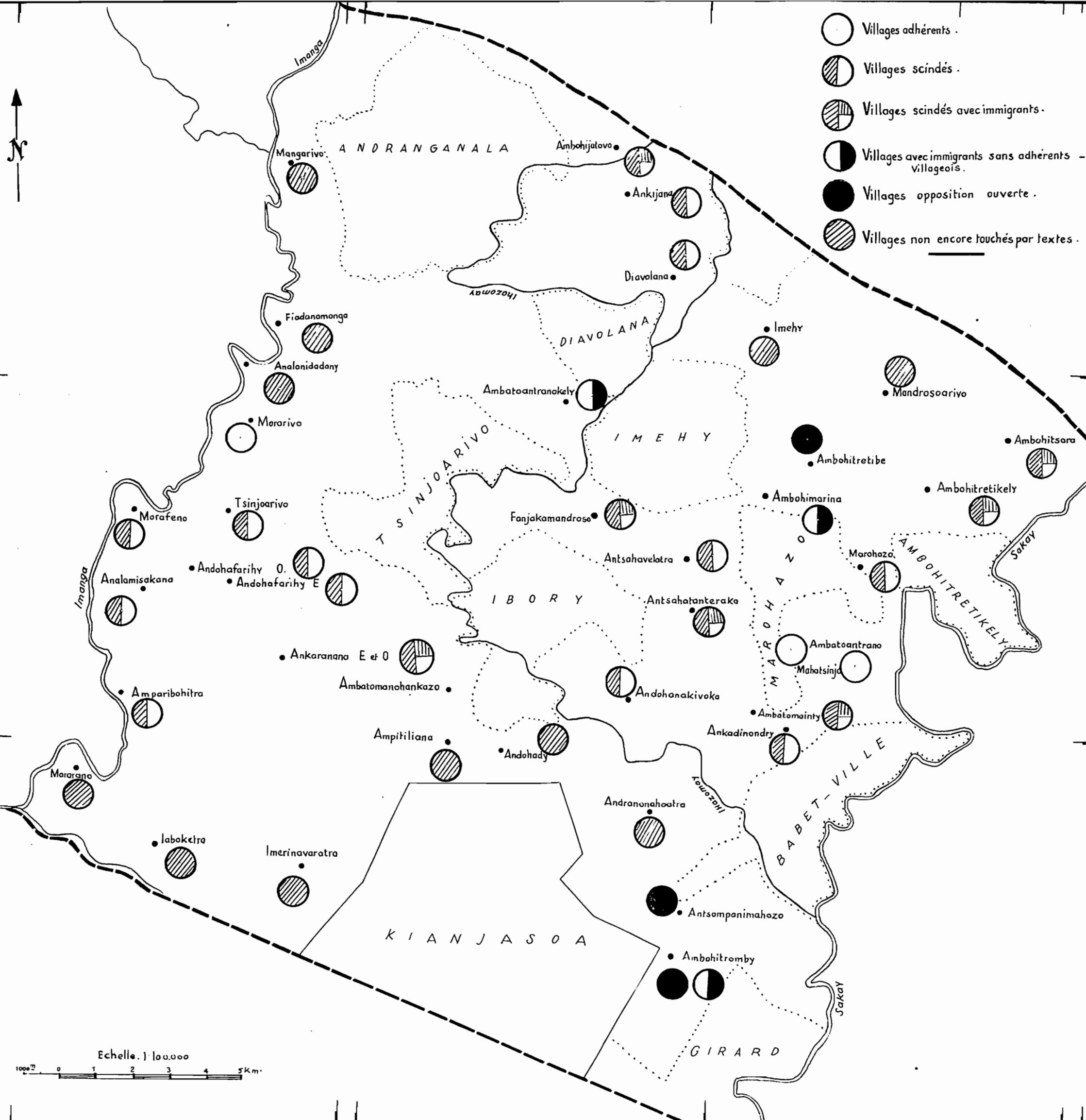
C.M. : Nombre de Chefs de ménage total dans le village.

I.M. : Immigrants imposés.

A.V. : Adhérents villageois.

N.A.V. : Non adhérents villageois.

CARTE DE LA "SAKAY"



3 - Villages scindés n'ayant pas reçu d'immigrants : 13

!	Noms des villages	C.M.	A.V.	I.M.	TOTAL	N.A.V.	TOTAL
		!	!	!	! A.V. !	!	C.M.
!06	Andohanankivoka	! 34	! 7	! -	! 7	! 27	! 34
!08	Antsahavelatra	! 24	! 4	! -	! 4	! 20	! 24
!09	E. rohazo	! 28	! 9	! -	! 9	! 19	! 28
!14	Ankadinoncrikely	! 18	! 13	! -	! 13	! 5	! 18
!14	Tsinjoarivo	! 54	! 39	! -	! 39	! 15	! 54
!13	Morarivo	! 6	! 6	! -	! 6	! 6	! 6
!15	Morafeno	! 18	! 6	! -	! 6	! 12	! 18
!18	Analamisakana	! 19	! 15	! -	! 15	! 4	! 19
!17	Andohafarihy-E.	! 21	! 13	! -	! 13	! 8	! 21
!19	Andohafarihy-O.	! 11	! 6	! -	! 6	! 5	! 11
!20	Amparibohitra	! 37	! 9	! -	! 9	! 28	! 37
!33	Diavolana	! 28	! 5	! -	! 5	! 23	! 28
!37	Ankijana	! 15	! 5	! -	! 5	! 10	! 15

3 - Villages scindés ayant reçu immigrants "imposés" par la SOMASAK : 7

!05	Ambatomainty	! 29	! 7	! 4	! 11	! 18	! 29
!07	Antsahatantekala	! 33	! 9	! 7	! 16	! 17	! 33
!09	Fanjakamandroso	! 49	! 5	! 18	! 23	! 26	! 49
!16	Ankarana E & O	! 38	! 21	! 1	! 22	! 16	! 38
!29	Ambohitretikely	! 31	! 2	! 5	! 7	! 24	! 31
!31	Ambohitsara	! 40	! 4	! 9	! 13	! 27	! 40
!38	Ambohijatovo	! 18	! 2	! 7	! 9	! 9	! 18

4.- Villages non adhérents avec immigrants : 3

!12	Ambohitromby	! 4	! -	! 4	! 4	! -	! 4
!27	Ambohimarina	! 27	! -	! 1	! 1	! 26	! 27
!34	Ambatoantranokely	! 13	! -	! 2	! 2	! 11	! 13

5 - Villages en opposition active : 3

!11	Antsapanimahazo	! 10	! -	! 1	! -	! -	! -
!12	Ambohitromby	! 44	! -	! 1	! -	! -	! -
!28	Ambohitretibe	! 26	! -	! 1	! -	! -	! -

6 - Villages non encore touchés par les textes AMVR : 13

121	Ambatomanchankazo	17	1	1	1	1	1	1	1
122	Ampitiliana	14	1	1	1	1	1	1	1
123	Andohady	7	1	1	1	1	1	1	1
124	Iaboketra	40	1	1	1	1	1	1	1
125	Morarano	14	1	1	1	1	1	1	1
126	Imerinavaratra	56	1	1	1	1	1	1	1
130	Manđrosoarivo	21	1	1	1	1	1	1	1
132	Imehy	9	1	1	1	1	1	1	1
135	Fiadanamanga	17	1	1	1	1	1	1	1
136	Analanidadany	5	1	1	1	1	1	1	1
139	Mangarivo	24	1	1	1	1	1	1	1
110	Andranonahoatra	57	1	1	1	1	1	1	1
!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

3.- L'aménagement de l'exploitation.

Le fonctionnement de l'exploitation repose sur l'existence de porcheries bâties sur le modèle rationnel proposées par la société. Le chiffre de 130 porcheries ne manque pas de surprendre pour un total de 287 adhérents. Ce qui signifie que si 287 adhérents ont accepté de prendre des terres, une infime proportion accepte en prenant des terres la logique du système qui leur est proposée. Cette constatation se renforce et prend toute sa valeur quand l'on sait que ces 130 porcheries sont très inégalement réparties entre les différents preneurs. Certains adhérents en ont quatre et d'autres aucune. (Mahatsinjo: 2 adhérents ont 4 porcheries, 4 en ont 2, par exemple). Le chiffre des étables : 32 appelle des questions encore plus pressante au sujet de la validité des adhésions.

4.- Quelle est la part respective des 287 adhérents dans les résultats de production donnés précédemment ? Mahatsinjo qui a 29 adhérents a produit en 1963 : 7.522.185 FM pour une production totale de 24.266.502 FM (porcs commercialisés),

Cet ensemble de faits se traduit sur le plan financier par une faible cadence d'utilisation, à long terme et à moyen terme des crédits F.E.D. et F.A.C. qui ne manque pas d'inquiéter les organismes qui financent l'opération. En fin d'année 1963, sur 200 millions de crédits alloués par le F.E.D., 50 seulement auraient été utilisés.

Par. C. : Rapports juridiques actuels entre la SOMASAK et les non adhérents villageois.

On devine sous ces faits une situation conflictuelle que confirme l'examen des rapports actuels entre la SOMASAK et les villages non adhérents. Ceux-ci sont réglés par des textes d'autorité ayant force de lois. D'autres mesures sont envisagées pour l'année 1964.

Les textes et les mesures envisagées.

1 - Les textes : la décision N° 132/PTT/SK/bis du Préfet de l'Itasy du 29 Novembre 1963.

2 - Les mesures envisagées : le procès-verbal de la réunion du C.A. du 4 Décembre 1963.

- A -

Les textes actuels.

Le Préfet de l'Itasy, Commissaire aux Affaires Immobilières de l'A.M.V.R. de la Sakay;

Le conseil de l'A.M.V.R. entendu;

D E C I D E :

Article 1. - La date limite du remembrement des exploitations, sur proposition des Délégués de Sections, dans les terres aménagées, est fixée comme suit dans les villages ci-après :

05 AMBATOMAINTY	1er Décembre 1963
04 ANKADINONDRIKELY	1er Décembre 1963
07 ANTSAHATANTERAKA	31 Janvier 1964
07 ANTSAHAVELATRA	31 Janvier 1964
09 FANJAKAMANDROSO	31 Janvier 1964
11 AMBOHITROMBY	31 Janvier 1964
- ANKARANANA	1er Décembre 1963
20 AMPARIBOHITRA	1er Décembre 1963
27 AMBOHIMARINA	1er Décembre 1964
28 AMBOHITRETIBE	1er Décembre 1964
29 AMBOHITRETIKELY	1er Décembre 1963
31 AMBOHITSARA	1er Décembre 1963
33 DIAVOLANA	31 Janvier 1964
37 ANKIJANA	31 Décembre 1963
38 AMBOHIJATCVO	31 Décembre 1963
13 MORARIVO (Tsinjoarivo)	31 Décembre 1963.

Passée cette date, le Commissaire aux Affaires Immobilières de l'A.I.V.R. de la Sakay procèdera, sur simple proposition du Directeur de l'A.M.V.R., au lotissement des terres par Décision.

Lorsque ce lotissement sera terminé, il sera donné aux habitants du village intéressé un délai de 15 jours pour effectuer le choix de leurs lots.

Passé ce délai, les lots qui n'auront pas trouvé de preneurs, seront réputés disponibles.

Article 2. - Dans les villages où les plateaux ne sont pas encore aménagés, sont tolérés les labours d'un seul tenant sur une superficie maximale de 4 hectares, dans le sens perpendiculaire à la pente du terrain. La culture du maïs et du manioc est autorisé sur ces labours.

Cette faculté est réservée aux cultivateurs qui s'engageront préalablement à demander à leur profit, après aménagement,

un lot d'une contenance égale au moins au triple de la surface de ces labours.

L'exécution de ces labours ne pourra toutefois faire obstacle aux travaux d'aménagement qui seront entrepris par la SOMASAK. Il appartiendra aux cultivateurs intéressés d'évacuer les parties du terrain touchées par ces travaux. Le périmètre de l'A.M.V.R. étant également fermé à toute nouvelle occupation, aucune indemnisation ne pourra être réclamée par les intéressés de ce fait.

Article 3.- Dans les villages où les plateaux sont aménagés mais non attribués, peuvent seuls cultiver ces terres, les cultivateurs demandant un titre de propriété et s'engagent à effectuer le remboursement des aménagements. Les cultures devront être évacuées avant le 1er Mai 1964.

Article 4.- Les animaux circulant sans surveillance sur les terres aménagées, autres que celles attribuées à leurs propriétaires, seront considérés comme en état de divagation prévu par le cahier des charges de l'A.M.V.R. rendu applicable par décret N°62-066 du 7 Février 1962.

En conséquence, et en vertu des dispositions de l'article 53 du Décret N°63-285 du 22 Mai 1963, les peines prévues par l'article 472 du Code Pénal seront applicables. Dans ce cas, les animaux pourront être également conduits en fourrière par tout intéressé.

Article 5.- Le Directeur de la SOMASAK, le Directeur de l'AMVR de la Sakay, le Chef de Poste de Gendarmerie d'Ankadinondry, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera affichée en langue Malgache et en langue Française aux bureaux de la Commune Rurale de Fanjakamandroso et notifiée par le Directeur de l'AMVR aux délégués de Section.

Miarinarivo, le 29 Novembre 1963

LE PREFET DE L'ITASY.

- B -

Les mesures envisagées : la réunion du Conseil d'Administration du 4 Décembre 1963.

- ATTRIBUTION DES TERRES DISPONIBLES -

Monsieur A... expose que l'aménagement antiérosif des plateaux est obligatoire grâce à la législation AMVR mais que rien n'impose aux populations en place de demander l'attribution des terres aménagées.

A l'heure actuelle, 700 hectares de terres aménagées sont disponibles et n'ont pas fait l'objet de demandes d'attribution. La Direction demande au Conseil l'autorisation de :

- lotir ces 700 hectares en 100 exploitations de 7 ha;
- Mettre en culture de manioc le 1/7 de chaque exploitation, la culture étant faite directement par la SOMASAK sur prêt de faisance-valoir de la BNMD;
- Envisager une opération migration, à maturité de ces maniocs si les lots n'ont pas trouvé preneurs sur place dans l'intervalle.

Le Sous-Préfet fait un exposé détaillé sur les possibles répercussions psychologiques et politiques d'une mise en valeur directe par la SOMASAK en précisant qu'il a toujours été affirmé aux populations en place que la SOMASAK ne pouvait s'attribuer sous quelque forme que ce soit des terres. Monsieur le Préfet confirme ce point de vue.

Monsieur A... précise que par ce projet, la Direction entend créer un choc psychologique afin d'accélérer l'attribution des lots aux populations en place.

Monsieur B... estime pour sa part qu'il s'agit là d'un problème politique qui devrait être soumis par le Président au Conseil des Ministres.

Les représentants de la Commune sont réticents sur cette opération mais pensent que l'attribution des terres de plateaux pourrait être accélérée en interdisant les cultures en bas-fonds par les paysans n'ayant pas pris de terre de plateau.

Monsieur le Président demande à la Direction de lui adresser un projet de communication au Conseil des Ministres à ce sujet car il est bien évident que les terres aménagées ne peuvent pas rester incultes.

Toutefois, les Maires craignent des réactions de la part des populations et ils demandent que tout soit mis en oeuvre pour trouver ces candidats. Le Président rappelle à ce sujet le cas de la SAMANGOKY où une propagande intense : permis d'attribuer tous les lots aux populations locales; la Direction demande l'appui de toutes les autorités et des élus dans le même but.

Questions diverses.

A - Terres.

Certains paysans, afin d'éviter le remboursement des frais d'aménagement des terres de plateaux, se cantonnent en colluvion de bas de pente. Non seulement, ils provoquent l'érosion en labourant dans le sens de la pente, mais isolent également l'attribution des terres du plateau en lui barrant l'accès des bas-fonds, lui interdisant ainsi l'élevage intensif et rationnel de bovidés ainsi qu'une culture intensive irriguée.

Il est souhaitable que le Ministère de l'Agriculture fasse un avenant au cahier des charges de l'ANVR de la Sakay dans le sens ci-après :

a - Seuls les attributaires de terres de plateau pourraient disposer des colluvions de bas-pente et des

bas-fonds attachés directement à leur plateau.

b - Seraient interdites les cultures en colluvion en sillon dans le sens de la pente. Les cultures de bas-fonds doivent être faites sur projet d'aménagement approuvé par la SOMASAK. Cet aménagement devra être fait en tenant compte des différentes catégories de sol rencontré dans chaque bas-fonds.

L'intérêt de ces mesures est reconnu unanimement et Monsieur Le Président demande à la Direction de lui soumettre un dossier à présenter au Conseil des Ministres afin de prendre les textes nécessaires.

Conclusion de la première Section.

L'examen des résultats de l'action de la SOMASAK depuis Juillet 1960 jusqu'au 31 Décembre 1963, nous met en présence d'une situation difficile :

- Plus de trois années de contacts entre les paysans et la société d'aménagement se traduisent par des adhésions qui semblent davantage adhésion à une autorité qu'à une formule, et par une opposition de la majorité des paysans, la scission des villages et le nombre des non adhérents villageois en témoignent.

- Les rapports à venir entre la Société et les paysans sont dominés par la force.

Comment les responsables de l'action analysent-ils la situation ?

Section 2 : L'analyse des difficultés par les responsables de l'action, la logique des décisions et la logique de la force.

L'ensemble des données précédentes traduisent un malaise très grave dans les rapports entre les responsables de l'action et la population. La SOMASAK est enfermée dans la logique de la force : une opposition active ou des victoires dont on ignore le contenu. Comment la société explique-t-elle cette situation ? On doit distinguer ici trois moments dans l'analyse de la situation par les responsables :

- "Nous avons tenté de multiples démarches auprès de la population pour faire accepter la formule de développement mais la politique de contacts personnels s'est soldée par un échec" : c'est la phase SOMASAK (Juillet 1960-Septembre 1961).
- "L'échec s'explique par un ensemble des raisons tenant au type de population que l'on a enface de soi : la politique de force est indispensable pour faire sauter des blocages qui empêchent un développement économique rapide".
- La législation AMVR donne les moyens de la politique de force et seule la politique de coercition permet de faire avancer les choses. Phase SOMASAK-AMVR. Septembre 1961-Décembre 1963 (moment de l'étude).

Examinons chacun de ces points en trois paragraphes.

Par. A. : La phase SONASAK : Juillet 1960-Septembre 1961. Le jeu personnel des techniciens et l'opposition de la population.

Le BDPA a forgé un merveilleux instrument de mise en valeur, qui tout en assurant une protection et une régénération des sols permet de faire vivre une famille à un niveau de revenus très élevé. On doit pouvoir enfermer la réalité villageoise malgache de la Sakay dans ce modèle. Comment faire ? Avant de lancer l'action en grande dimension, on doit d'une part créer un village-pilote dont l'exemple sera offert aux autres villages et qui diffusera ainsi quasi automatiquement; d'autre part s'assurer de l'acquiescement des interlocuteurs habituels .~ toute action paysannale : les notables villageois. Au moment où l'action sera entreprise en grande dimension, on se présentera dans les villages et sous la forme d'un "Kabary", traduit en malgache par un interprète, auquel assisteront les chefs de village entourés des notables, on exposera l'opération qui doit assurer le progrès des paysans. L'accord des villageois sera sanctionné par un contrat individuel de chaque chef de ménage avec la Société qui prendra en charge l'aménagement et la mise en valeur. Nous avons ici les phases successives de la démarche des promoteurs de la mise en valeur, avant la création de la société et les procédés des responsables de la société celle-ci une fois créée.

- Un village pilote est choisi : c'est Mahatsinjo. Pourquoi ce village ? Quand le BDPA s'est installé à la Sakay en

1952, des contacts personnels étroits s'étaient établis entre les techniciens et certains personnages de la mission catholique qui avaient permis l'enclavement des terres réunionnaises, par une politique habile auprès des populations. L'un de ces personnages était originaire de Mahatsinjo : il devait devenir secrétaire du BDPA et Maire de la commune rurale. Il permit, avec l'aide d'un notable, personne de sa famille, le choix de Mahatsinjo comme village expérimental. Des courbes de niveau furent tracées, des porcheries construites, un barrage et une pompe à eau installée, sans que les habitants n'aient à envisager un remboursement : il s'agissait d'un village pilote. Ils laissèrent faire. Au moment où la SOMASAK s'installe, les exploitations ne fonctionnent pas, mais les crédits ont été obtenus pour étendre à l'ensemble des villages la formule.

- Le contact avec les notables a lieu dans une réunion officielle, le 9 Janvier 1959. Sont présents d'une part 7 techniciens européens (des services de l'élevage, de l'agriculture, du BDPA); d'autre part 16 notables de la Commune rurale de Fanjakamandroso. Les techniciens exposent la formule nouvelle, voulue pour le bien des paysans et le chœur des notables répond en "remerciant le gouvernement qui les aidera en argent pour cette bonne marche". Le procès-verbal est signé.

- La société créée, ses dirigeants reprennent contact avec le village pilote dont il faut rafraîchir les courbes de

niveau, distribuer les porcheries. Ce village fait l'objet de toute la sollicitation : il faut que ce village produise des cochons et gagne de l'argent. La société y parvient. Restent les 38 autres villages : aucune adhésion ne semble être suscitée par l'effet de diffusion attendue du village pilote; une campagne de propagande est entreprise : le technicien européen se déplace de village en village avec son interprète, le cadre administratif malgache participe à ces contacts : le processus est toujours le même: les visiteurs trouvent quelques membres du village ou bien le village entier réuni sur demande du chef de village pour entendre les représentants du "fanjakana". Les visiteurs font un "kabary" officiel pour dire que le gouvernement se préoccupe du progrès des paysans, que pour cela il a créé une société et a fait appel à des techniciens étrangers, et qu'il faut adhérer; "s'opposer c'est s'opposer à la volonté du gouvernement". Le chef de village répond pour le Fokonolona en disant que l'on remercie le gouvernement et qu'on va réfléchir. Il ne parvient aucun écho par la suite aux responsables; une deuxième visite a lieu, puis une troisième. Les techniciens s'impatientent et l'on recourt à l'imposition : le "grader" est envoyé pour tracer d'autorité les courbes de niveau, les tracteurs pour labourer les terres : les paysans se couchent devant les engins, des opposants sont emprisonnés (exemple de Fanjakamandroso). Les boucliers se lèvent de partout. Le sous-préfet de Tsiroanomandidy est appelé pour trancher l'opposition dans 2 villages : Andohanankivoka et Ankadinonorikely; la population

se scinde en deux, certains cèdent à l'argument d'autorité. La politique du jeu personnel des techniciens se solde par un échec. Après un an d'action pratiquée sous cette forme, les résultats sont les suivants :

	Pop.village	Adhérents
Mahatsinjo	29	29
Ambatoantrano	13	8
Marohazo	28	5
Ankadinonckrikely	18	8
Ambatoinainty	29	9
Andohanankivoka	34	5
Antsahatanteraka	33	4
Fanjakamandroso	49	3
Ambositromby	48	2 (immigrants récents étrangers au village)
Tsinjoarivo	54	3
Andohafarihy-Est	21	3
Ambohitretikely	31	2
Ambohitsara	40	1
	<hr/>	<hr/>
	427	82

Aucun adhérent volontaire dans les 23 autres villages.

Les responsables ne cachent pas cet échec : ils mettent entre parenthèse le cas particulier de Mahatsinjo et considèrent qu'à part une ou deux individualités, les adhérents à cette date ne sont pas des recrues intéressantes pour la société, engagés par peur ou poussés en avant par les fokonolona. Le

responsable technique européen ne va-t-il pas jusqu'à qualifier de "crevures" la majorité des adhérents de cette époque ?

Comment la société s'explique-t-elle son échec ?

Par. B. : Perception de l'échec par les responsables et conclusions tirées de cette perception; les mesures nécessaires.

Les raisons avancées par la société pour expliquer le piétinement de son action, et l'opposition des paysans, se résument en trois points :

1.- L'opposition s'explique par le fait que la société d'aménagement trouve en face d'elle une structure de type féodal, qu'elle met en cause par son action.

" Au point de vue social, nous trouvons en place une société de type féodal". Qu'est-ce à dire ? Il est fait référence au rapport de MM. OTTINO et LAVONDES : Problèmes humains dans la région de la Sakay - Tananarive, 1959 - qui a analysé une forme de rapports sociaux qui existeraient à l'intérieur des villages du périmètre et qui serait fondé sur des liens de dominant à dominés dans un rapport de "clientèle". La base de la domination étant la richesse en bœufs, indispensables pour le travail des rizières. Les Fokonolona des villages seraient constitués de un ou deux leaders "féodaux locaux", et de "clients", asservis à leur domination. La seule politique possible serait donc de briser les liens de clientèle, donc le Fokonolona, et de leur

substituer des rapports d'égalité par l'attribution à chacun d'un droit de propriété sur les terres de collines, anciennement pâturages. "Ceux qui sont contre nous sont les gens nantis, les riches, ceux que notre objectif de 300.000 francs n'intéressent pas"(note manuscrite), ou encore : "N'oublions pas que les gens propriétaires de troupeaux bovins voient par notre intervention disparaître leur spéculation et ceux-là étaient des leaders écoutés; il est normal que nous rencontrions des difficultés pour rapidement, soit les voir s'installer dans d'autres régions non encore touchées par les eménagements, soit les voir se reconvertir et permettre par là aux petits agriculteurs de s'exprimer"(1).

2.- Les difficultés rencontrées sont dues au fait que la société trouve en face d'elle des individus d'un très bas niveau, inaptes à comprendre les techniques modernes qui leur sont appliquées : "les difficultés psychologiques que la société rencontre ont, à l'origine, le manque d'éducation des paysans. Pour favoriser et consolider l'action du développement économique de la société, il est impératif qu'une action d'éducation de base soit menée parallèlement. Une notion en ce sens a été formulée par le Conseil dans sa réunion de Décembre 1961. Si l'action d'éducation touche plus particulièrement les adolescents, elle ne manquera pas de se répercuter psychologiquement sur les

(1) Projet de note au F.A.C. en réponse aux inquiétudes des financiers devant le piétinement de la SOMASAK. Confidentiel. Février 1964.

adultes. En effet, les paysans, si indolents qu'ils soient, s'intéressent dans l'ensemble à l'action paysannale entreprise dans leur région, mais ne comprennent absolument pas." (Réunion du Conseil d'Administration de la SOMASAK. 27 Novembre 1963. Point 6).

3.- Enfin, les difficultés rencontrées seraient dues à des raisons politiques : certains villages seraient en opposition avec la SOMASAK parce qu'ils sont manoeuvrés par un parti d'opposition au gouvernement.

La SOMASAK tire donc les conclusions qui s'imposent du diagnostic ainsi établi : le développement économique est affaire de rapidité, la compréhension affaire de temps, seules l'imposition et la contrainte sont de naître à faire progresser les choses.

Pris entre la nécessité du développement économique rapide et l'opposition d'une société féodale, arriérée, manoeuvrée, le seul recours paraît être aux techniciens celui de la force, de l'imposition. Il faut pour cela engager le gouvernement malgache dans l'opération, sur le plan législatif, et pouvoir recourir de ce fait à la force légalisée, et aux représentants locaux du pouvoir qui peuvent en disposer.

Par. C.: Les textes réglementaires ANVR et la phase de l'autorité légitimée. L'entrée en jeu des responsables malgaches et la cristallisation de l'opposition.

Ainsi devant l'opposition des paysans à leur action pendant un an, les responsables se sont très vite posés la question de savoir comment se donner les moyens de faire accepter par les villageois la formule de développement proposée. La solution fut recherchée dans l'entrée en jeu officielle du Gouvernement malgache dans l'opération par l'entrée en vigueur des textes législatifs "exorbitants du droit commun". Notons ici l'ambiguïté des rapports entre les techniciens européens de la société et les responsables malgaches (1). Il y a le sentiment des responsables étrangers que l'on veut leur faire supporter les risques d'un échec, le Gouvernement étant tout prêt à s'approprier un résultat positif. Les techniciens ont donc la volonté de faire endosser par le Gouvernement "les rapports humains", c'est-à-dire la situation conflictuelle qui résulte de leur action. D'ailleurs, seul le pouvoir détient la force, et seule la force est jugée souhaitable. Pensées par les responsables locaux, les mesures proposées furent soumises au bureau chargé de la rédaction des textes réglementaires au Ministère de l'Agriculture et prirent ainsi forme pour être soumise à l'ap-

(1) Cette ambiguïté se retrouve à la SAMANGOKY, et dans d'autres secteurs d'activités.

probation des autorités gouvernementales. Ainsi naquit la législation AMVR (1).

Sans entrer dans le détail de cette législation, mettons en relief immédiatement les mesures essentielles qu'elle renferme pour la Sakay :

C'est d'une part l'aménagement autoritaire des courbes de niveau dont le tracé est décrété d'ordre public; c'est d'autre part une procédure autoritaire de remembrement, de lotissement et d'attribution de lots individuels en faveur des étrangers au village, dans la mesure où les habitants des villages se refuseraient obstinément à accepter les terres.

La Direction de la SOMASAK et la Direction de l'AMVR qui a été créée par la législation, ont désormais à leur disposition les instruments de leur politique. Ils vont en user de toute leur force. L'adhésion ou la non adhésion est ramenée à un problème de rapports de force entre les directions de la

(1) En 1960, par ordonnance n°60-141 du 3 octobre 1960, le principe de la création d'aires de mise en valeur rurale a été défini. L'AMVR est une aire géographique dont la mise en valeur globale et rationnelle est décidée par la Puissance Publique. De ce fait, ces zones se trouvent soumises à un statut particulier, exorbitant du droit commun, où la notion d'utilité publique constitue la règle pour permettre un aménagement et une mise en valeur rationnelle des espaces agricoles soumis à la réglementation.

Par décret N°61-509 du 7 septembre 1961, le périmètre de la Sakay est érigé en AMVR. En application du décret précédent, un décret N°61-555 du 12 octobre 1961 est pris "déclarant d'utilité publique la réalisation des travaux dont est chargée la SOMASAK".

Le décret N°62-066 du 7 février 1962 se rapporte au cahier des charges arrêtant les obligations générales auxquelles doivent se conformer les exploitants agricoles installés sur l'AMVR de la Sakay.

Le décret N°62-121 du 14 mars 1962 fixe les modalités de restructuration des exploitations agricoles sur l'AMVR de la Sakay.

SOMASAK et de l'AMVR et les paysans.

Examinons le détail des contacts et les résultats : l'action décrite ici se déroule du 30 Septembre 1961 jusqu'au moment de l'enquête, c'est-à-dire au début de l'année 1964.

De 81, au 30 Septembre 1961, les adhérents passent à 289, au 31 Décembre 1963. Comment s'établit cette progression ?

a)- Le refus des villages de lotir les terres malgré les injonctions des dirigeants, l'imposition autoritaire des immigrants étrangers au village et l'éviction corrélative des villageois de leur terre.

Le tracé des courbes de niveau est entrepris de façon autoritaire dans plusieurs villages et les villageois sont mis en demeure de lotir les terres. C'est le cas des villages de l'Est notamment : Fanjakamandroso, Ambchitsara, Antsahatantekaka, Ambohitretikely, Ambohijatovo, par exemple. Le tracé des courbes de niveau dans les terres de pâturages, les dégâts occasionnés par le tracé dans les terres de faible pente, aux cultures, cristallise l'opposition des paysans qui s'opposent çà et là en se couchant devant les tracteurs : à Fanjakamandroso, les gendarmes conduisent en prison un opposant qui y restera plus de deux ans. Devant le refus de lotir, une fois les courbes tracées, la société procède à un partage arbitraire des lots, et les lots sont attribués à des immigrants : Fanjakamandroso reçoit 16 immigrants en Février 1962 et 9 entre Mars

1963 et Septembre 1963. Antsahatanteraka reçoit 11 immigrants en Janvier 1962, et 2 en Septembre 1963; Ambohijatovo reçoit 7 immigrants imposés par la société au village.

A cette installation correspond l'éviction tacite des paysans de leurs terres ancestrales. On arrive à la situation résumée dans le tableau ci-dessous pour les quatre villages donnés en exemple :

Si l'on établit la proportion entre d'une part le nombre d'adhérents des villages et les terres qui leur ont été attribuées, et d'autre part les villageois non adhérents et les terres disponibles, on ne peut manquer de remarquer que le partage aboutit à ramener les habitants des portions infimes des terres du village.

Par exemple :

	<u>Adhérents</u>	<u>Terres allouées</u>	<u>N.A.</u>	<u>Terres disponibles restantes</u>
Fanjakamandroso	23	149 ha	26	79 ha
Ambohitsara	13	149 ha	27	27 ha
Marohazo	9	84 ha	19	-
Antsahatanteraka	16	144 ha	17	70 ha
Ambohijatovo	9	108 ha	9	70 ha

soit :

Fanjakamandroso 46,7 % des villageois sur 75,3 % des terres
Ambohitsara 32,5 % des villageois sur 84,6 % des terres
Marohazo 32,1 % des villageois sur 100 % des terres
Antsahatanteraka 48,4 % des villageois sur 67,3 % des terres
Ambohijatovo 50 % des villageois sur 60,7 % des terres

b)- Le refus de lotir les terres et l'opposition ouverte de certains villages à la SOMASAK et à l'implantation d'immigrants.

Les villages dont nous venons de parler se soumettent à l'imposition d'immigrants. Certains villages refusent l'imposition. Ils se sont opposés comme les autres villages au grader et au tracé des courbes, la société a pu passer outre mais elle ne peut imposer des immigrants. Deux villages sont particulièrement intranigeants : Ambohitretibe et Ambohitromby. Le premier intente un procès à la société (1) pour dégâts de culture et refuse tout dialogue avec les responsables : l'équipe d'enquêteur n'a pu pénétrer dans ce village qui se considère en guerre. Ambohitromby fait front de son côté en repoussant toute tentative d'imposition. Il fait front d'autre part en mettant en culture, à l'aide d'un tracteur acheté avec des boeufs et à l'aide de 17 charrues, dans un travail collectif du Fokonolona, une large surface de terre; ce travail rapportera près de 300.000 francs qui seront répartis à la collectivité. Le village paye en une journée les impôts de la totalité des 48 hommes.

c)- Le refus de lotir les terres et la soumission à l'argument d'autorité : cas des villages de la zone Ouest.

La divulgation des textes AMVR par le canal de la commune rurale, et de son maire dont nous avons vu qu'il était l'homme de la SCMASAK, divulgation selon des procédés oratoires d'une grande violence, entraîne une réaction immédiate : une

(1) La société a été traduite devant le tribunal de Miarinarivo le 21 octobre 1963. Le 28 octobre 1963, le jugement a été rendu et les plaignants déboutés. Le fokonolona a fait appel. "Si j'avais plaidé pour le village, j'aurais eu gain de cause" dira un peu plus tard le Directeur de l'AMVR.

pétition qui recueille 629 signatures pour s'opposer aux bouleversements impliqués par l'action de la société : la pétition est expédiée au Vice-Président du Gouvernement, aux différents Ministères et aux journaux. Le leader de l'opposition est l'adjoint au maire de la commune, originaire de Tsinjoarivo, village de zone Ouest de la Sakay. La pétition n'a pas d'échos en hauts lieux. Le Directeur de la SOMASAK décide une action psychologique auprès du leader : il l'emmène avec deux autres leaders à Tananarive au bureau du Ministère de l'Agriculture. Le leader revient "transformé" et se fait l'agent de la SOMASAK auprès de la population, employant le même langage d'autorité que ses propagandistes anciens : les gens prennent peur et une partie des habitants de la zone Ouest décident d'adhérer à la société; de 139 adhérents au 31 Octobre 1962, le nombre des adhérents passe à 234 au 31 Décembre de la même année.

La politique de la SOMASAK-AMVR se traduit définitivement par 289 adhérents après plus de trois ans d'action et deux ans de politique coercitive.

Comment les responsables jugent-ils les résultats de leur action ?

" Sans les textes AMVR, les gendarmes et la menace de la prison, rien n'aurait été fait. ... Or en Janvier (1964), on a vendu 600 cochons, on en fera 1000 en Février; à cela il faut ajouter la production maïs, manioc et la diminution des boeufs

c'est quand même quelque chose de positif". (Directeur de l'AMVR). "Le gendarme est désormais notre meilleur encadreur". (Idem) (1).

Nous avons vu quelle situation correspond à ces quelques résultats quantitatifs : opposition violente de la majorité des villageois; chiffres de production obtenus par une minorité d'adhérents; refus de la majorité des adhérents de pratiquer la formule SOMASAK (pas d'achats de porcheries notamment), lié au contexte dans lequel s'est produite l'adhésion.

Pour progresser, la SOMASAK n'a plus que la force et sa conséquence : l'expulsion des villageois. On pense désormais à faire appel à des chômeurs de Tananarive pour occuper les terres que les villageois refusent.

(1) Dans ce contexte, il est évident que l'institution représentative prévue par les textes AMVR qui a pour nom Conseil de l'AMVR et qui réunit périodiquement représentants techniques administratifs et délégués de la population en vue d'une confrontation, ne peut être qu'une simple mascarade.

Conclusion : les questions posées.

A partir d'une certaine perception de la société villageoise malgache de la Sakay, devant l'échec de la politique pratiquée pendant la période SOMASAK, les responsables ont jugé la politique de force comme la seule possible pour hâter l'adhésion des populations et ainsi répondre au souci du développement économique rapide. Actuellement, certains sont encore persuadés que c'est la seule politique valable, masquant les résultats défavorables par l'explication paradoxalement qu'il faut du temps pour arriver à la mise en place d'une formule de développement de ce genre. Nous pourrions, à l'image du comportement des techniciens européens, appuyés en cela par le Gouvernement, nous en tenir là et prendre acte de l'opposition des paysans, hostiles au progrès et de la nécessaire politique de force. En fait, un examen objectif de la situation nous conduit à la constatation d'une évidence : la SOMASAK depuis près de quatre ans, c'est l'aventure pure et simple se traduisant par l'opposition de la majorité de la population et l'adhésion par peur de la minorité, avec tout ce que comporte d'incertitude, une adhésion de ce genre quant au bon fonctionnement du modèle d'exploitation lui-même ! Aussi, à moins de se résoudre à rentrer dans le jeu des apprentis-sorciers, sommes-nous conduits à nous poser au moins une question essentielle : la situation que l'on constate actuellement est-elle le résultat d'une opposition irréductible des paysans de la Sakay au "progrès" et au "développement", ou bien la formule de développement qui leur est appliquée n'est-

elle pas tellement étrangère au possible des gens que la décision de remodeler totalement les villages de la Sakay sur le modèle réunionnais ne pouvait que conduire à la situation constatée ? Dans le premier cas, il semblerait que la politique de force puisse se justifier, dans le second cas, c'est la politique de développerent elle-même appliquée aux paysans qui est en cause. Et la politique de force est la sanction d'une incapacité des responsables à concevoir un mode de développement qui soit dans le possible des gens. En tout état de cause, la politique de force ne doit-elle pas être rejetée dans la mesure où elle ne peut flétrir qu'un petit nombre et où ce petit nombre même cède à la force et non à la raison ? Tous les arguments des responsables en faveur de la force ne peuvent prévaloir sur la réalité aveuglante de leur propre échec.

Posée d'une autre façon, la question peut être la suivante : les textes réglementaires AMVR sanctionnent-ils une politique de développement qui aurait échoué par la faute des paysans insérés dans une société "féodale", "arriérée", et au surplus manoeuvrée de l'extérieur, ou bien sanctionnent-ils une formule de développement étrangère conçue en dehors de toute connaissance du milieu villageois auquel celle est destinée ? Auquel cas il faudrait se poser une autre question : comment une telle politique peut-elle être ainsi pratiquée, cela afin de s'interroger sur les perspectives de transformation réelle de la situation actuelle.

D E U X I È M E P A R T I E :

ESSAI D'EXPLICATION DE LA REALITE CONFLICTUELLE
ET PERSPECTIVE DE TRANSFORMATION.

Dans notre démarche méthodologique de recherche, nous avons procédé en deux phases. La première phase est celle du recueil des matériaux sur le terrain, dans les villages touchés par la SOMASAK, l'étude intensive étant menée dans un nombre limité de villages, les thèmes généraux tirés de cette étude intensive étant soumis aux autres villages. Il s'est agi essentiellement de réunions de groupes provoquées sur les thèmes généraux de conflit des villageois avec la société.

La seconde phase est celle de l'élaboration conceptuelle des matériaux; la démarche est pratiquement la suivante : en possession des réactions des populations à l'action de la SOMASAK, nous nous sommes attachés à la découverte de la signification de ces réactions, cela dans un but de compréhension, avec l'objectif plus fondamental de confrontation de la réalité villageoise malgache de la Sakay avec la réalité villageoise théorique impliquée par l'action SOMASAK dans laquelle les techniciens se sont efforcés de faire entrer les paysans (1).

C'est cette double démarche que nous conservons dans la rédaction de cette deuxième partie.

Dans un second moment, nous nous poserons le problème de la transformation de la situation concrète actuelle de la Sakay.

(1) Pour juger les limites de ce travail d'analyse, il doit être tenu compte des deux éléments : l'étude a été réalisée sur le terrain, en 7 semaines, ce qui est très peu; le conflit violent entre la Société et les Paysans a rendu difficile l'orientation de l'enquête sur la réalité interne des villages.

Le plan de la deuxième partie est le suivant :

I.- Exposé des réactions des populations à la formule
de mise en valeur et aux méthodes employées par
la société.

II.- Analyse des réactions des populations en vue d'une
confrontation de la réalité villageoise malgache
de la Sakay et de la réalité SOMASAK.

III.- Situation actuelle et perspectives de transformation.

Chapitre 1.- Exposé des réactions des populations de la Sakay
à la SOMASAK.

Section 1 : Réactions à la formule de mise en valeur et de développement.

Nous avons retenu deux réactions essentielles : la réaction à la suppression des pâaturages et à l'élimination des bœufs d'une part, et d'autre part, la réaction à l'endettement(1). Pour chacun de ces points nous montrerons d'abord la logique dans laquelle se situent les transformations proposées par les techniciens et les réactions propres des populations.

Par. A. : La suppression des pâaturages et l'élimination des bœufs.

a)- Toute la révolution technique mise au point par le BDPA repose sur la mise en valeur des tanety : cette mise en valeur répond à un double souci; d'une part assurer une conservation et une régénération des sols par une mise en défense des terres et des assolements conservateurs et régénératrices, d'autre part mettre en place une exploitation répondant au critère de la rentabilité économique par le choix de produits assurant le produit brut le plus élevé. Cette attitude en implique une

(1) Nous avons enregistré des réactions très importantes concernant "l'individualisation" apportée par la formule SOMASAK et la mise en cause de "l'Union". Mais nous n'avons pas les éléments d'une analyse conceptuelle pour comprendre cette réalité profonde de l'union chez les paysans malgaches de la Sakay. Aussi l'analyse est-elle tronquée et cet élément important.

autre vis-à-vis de la réalité agricole existante : cela revient à traiter l'activité actuelle comme une spéculation non rentable sur le plan économique et désastreuse sur le plan de la détérioration des sols. Il s'agirait en l'occurrence de passer d'une spéculation à une autre en assurant en même temps conservation et fertilisation des sols.

b)- En ce qui concerne l'élimination des bœufs et la suppression des pâturages, les réactions sont les suivantes :

Premier texte :

Paysan :"Depuis toujours le Fanjakana s'efforce d'encourager les gens à la culture et à l'élevage. Les gens se sont efforcés car dans les directives des dirigeants, on sentait l'émulation. Pourtant ils ne venaient pas visiter comme vous, mais envoyait seulement des circulaires pour chaque village. On avait choisi un lieu pour les bêtes, car c'était la base de l'économie des paysans. Ils n'avaient pas d'argent dans les malles pour pouvoir en retirer au fur et à mesure des besoins. Ces bêtes étaient la base de leur économie et même la base de leur vie. On leur avait conservé beaucoup d'espace pour qu'elles puissent vivre aisément. A tout besoin ces bêtes nous étaient utiles. C'était général à Madagascar. Selon la convention, un lieu que l'on appelait "lohatan'omby", ne devait jamais être cultivé. La séparation était nette. Ceux qui avaient plus de courage pour activer l'engraissement de leur "dabok'andro" (1), les emmenaient brouter entre les cultures. Tout marchait très bien. L'honneur de Tananarive était les bœufs et tous ceux de Tananarive et des environs depuis toujours, avaient leurs bœufs à Tsiroanomandidy.

(1) Pratique d'embouche bovine.

Rainilaiarivony avait ses bœufs ici quand il régnait. Tous les rois de l'Imerina avaient des bœufs à Ambalahirana, ainsi que tous les grands éleveurs de ce temps. Ils avaient leur "lohatan'omby" dont nous avons hérité à présent. On pouvait bien se procurer ce quoi accomplir les devoirs et quand on était opprimé on n'avait pas d'argent à retirer de la malle, mais on vend des bœufs. Pour satisfaire les besoins du Fanjakana, on vend ces bœufs. Quand nous éprouvons de la joie, nous offrons des bœufs. Tout dernièrement, Rascanivo avait donné trois bœufs pour manifester sa joie au Fanjakana. Mais depuis quelque temps, nos bêtes ne jouissent plus de beaucoup de liberté."

Deuxième texte :

"Le bœuf pour nous est la grand'mère du riz. Sur les plateaux, on emploie le hersage, mais ici, nous employons les bœufs pour le piétinage. Tous ceux qui dans le temps faisaient le piétinage, qui que ce soit à Madagascar, avaient leurs bœufs déposés chez nous. Du Nord au Sud, en passant par le Vakinankaratra, le Vakinibongolava, tous nous avaient déposé leurs bœufs. Car on considérait Bongolava comme une terre spacieuse. Mais quand la herse et la charrue ont pris de l'essor, l'usage des bœufs se perdait au fur et à mesure. Beaucoup ont vendu leur troupeau pour ne garder que 4 ou 8 bœufs. Ils restent nous, de la Côte Ouest qui apprécions encore le piétinage par les bœufs, car la herse ne peut pas être utilisée encore ici, à cause des herbes assez dures et si on a labouré en temps sec, jusqu'au moment du repiquage, vous avez déjà beaucoup d'herbes. J'ai là une rizièrie que j'avais laissée un peu à cause du manque d'eau, maintenant toutes sortes d'herbes l'envalissent. Voilà comment se passait la vie de ce côté Ouest. Bref, les bœufs étaient pour nous la vie et aussi la base de toute activité"...

"Le bœuf c'est réellement la vie, on ne peut pas le dire autrement. C'est vraiment la vie, car les malgaches paysans ne savent pas encore modifier leur alimentation en y ajoutant du pain, de la pomme de terre, etc... Ils ne sont pas encore habitués

à cela mais toujours au riz; et sans bœufs, il n'y a pas de riz. Le bœuf c'est réellement la vie ici, une vie parce que les paysans ne sont pas habitués à d'autres nourritures mais toujours au riz; le manioc et le maïs ne sont que des compléments".

Question : Vous dites que les bœufs c'est la vie. Parce qu'ils permettent d'avoir du riz.

Réponse : C'est bien cela.

Q.- Mais si je dis qu'on abandonne la culture du riz, car on a des moyens de se procurer de l'argent pour en acheter. Que reste-t-il de la valeur des bœufs ?

R.- Quand on a quelque chose qui vous manque on vend des bœufs. Si vous supprimez la culture du riz, les bœufs serviront à acheter du riz.

Q.- Et si je pense faire de vos bœufs, un commerce tout en supprimant son rapport avec le riz. Considérant les bœufs comme une marchandise, qu'est-ce que vous en pensez ?

R.- Vous voulez nous faire prendre le mode de vie des Tananariviens.

Q.- Peut-être.

R.- Si les bœufs quittent les paysans, les paysans se dégragent (misy fahavoazana) car à Tsiroanomandidy, un plat de riz coûte 50 Fr et nous, habitués à manger beaucoup, prenons chacun 3 ou 4 plats; c'est là seulement qu'on peut respirer. Si vous avez 50.000 Fr, cela ne vous durera pas un mois. Puis il y a aussi les pantalons, les souliers et le chapeau pour être bien vu à l'hôtel. On mange encore deux fois par jour. Je suis sûr que 50.000 Fr ne couvrent pas un mois, peut-être même pas 15 jours.

Q.- Si je comprends bien, acheter n'est pas aussi satisfaisant qu'avoir.

R.- C'est totalement insatisfaisant, car nous au champ, quand on ressent la faim, on ne prend que la peine de faire cuire,

2 ou 3 fois par jour. Et encore il y a les familles nombreuses. S'il fallait acheter le riz pour nourrir tous ces gens, avec les prix qui changent tout le temps, combien faudra-t-il dépenser ? Même un troupeau de boeufs ne durerait pas un an si on ne cultive pas.

Q.- Je reviens un peu au riz. Est-ce que vous cultivez du riz seulement pour les besoins alimentaires, ou bien pour avoir aussi une source de revenu ?

R.- S'il n'y a pas de riz, il n'y a pas de fortune, même que vous ayez beaucoup d'argent en poche, vous n'avez pas de fortune, car vous serez toujours obligé d'acheter du riz".

Troisième texte :

"Un homme qui possède des boeufs perd tous ses traces :

- pour un sacrifice, on tue des boeufs, que ce soit pour des occasions de réjouissance ou de chagrin.
- Un tombeau à construire dépend des boeufs.
- L'honneur pour une fête à faire un jour à Madagascar, c'est le boeuf et même les étrangers au pays pour manifester la reconnaissance envers eux pour un bienfait, on tue un boeuf. Pour la visite d'un haut fonctionnaire, la manifestation de joie se traduit par un boeuf tué. Pour aller à sa rencontre à Tsiroandomandidy, on fait danser devant soi un jeune veau bien gras; lui offrir c'est manifester sa joie intérieure. Aussi, je vous dis que pour nous le boeuf satisfait beaucoup de choses.
- Et vous savez, chacun vit dans le milieu où il se trouve, et nous paysans préférons quand même les boeufs. Car le boeuf est honneur, parure, protection et moyen de travail".

Quatrième texte :

"Si l'on parle de ceux de cette commune de Fanjakamandroso, c'est le boeuf qui est en quelque sorte pour les paysans une "caisse", car s'ils produisent du riz ou du manioc ou du maïs, ça ne reste pas inutilisé, mais vendu pour s'acheter des boeufs,

s'ils produisent des porcs, ils achètent des bœufs avec. Eux, ils veulent faire disparaître la tradition malgache et tout ce qui est malgache pour faire entrer la tradition étrangère avec comme prétexte le progrès, la "civilisation", ce n'est pas la tradition malgache qu'ils cherchent à améliorer, mais la tradition étrangère."

Cinquième texte :

"En tant que paysans, notre vie est basée sur l'élevage et la culture; il faut que les deux aillent ensemble. Actuellement, en observant ce qui se passe, le droit du fokonolona n'existe plus. Il y a les sentiers qui vont vers les villages, on les élimine; il y a les aires de battage, on les élimine; il y a les routes permettant aux bœufs, aux charrettes, aux voitures d'amener le riz de la rizière, on les élimine aussi. Les parcs à bœufs aussi. Il y a là un papier qui dit dans son article 4 que les bœufs ne pourront plus aller sur les collines alors que la porte même du parc est attaquée par eux. Où pourrons-nous mettre alors ces bœufs ? Comment pourrons-nous nous initier petit à petit aux formules nouvelles et abandonner ainsi petit à petit les anciennes traditions passées ? C'est pourquoi le fokonolona voit ce qu'ils font comme un pur renvoi de ses terres. Cultiver sans élever correspond à ne rien pouvoir. Il y a même une loi mettant en fourrière les bœufs qui marchent sur les terres. Il faut aller petit à petit comme si on allait monter un étage, il faut monter petit à petit par une échelle, sinon les gens tomberont et ne pourront plus se relever".

Par. B. : L'endettement.

La SOMASAK propose une formule d'exploitation dans laquelle un large recours est fait à l'emprunt pour financer les aménagements de l'exploitation - courbes de niveau - porcheries - étables. Le remboursement des investissements est prévu, moyennant intérêt en plusieurs années par le revenu brut tiré de l'exploitation. (Voir le tableau récapitulatif). Il n'y a dans cette conception, rien qui puisse étonner un exploitant agricole de l'agriculture de marché, le recours à l'emprunt pour l'aménagement ou l'achat des moyens de production étant un procédé courant.

Mis devant le fait accompli du tracé des courbes de niveau sur leur terre, les villageois se voient contraints, en acceptant le lotissement individuel, de souscrire un engagement de remboursement des investissements consentis par la société, soit 8.250 francs l'hectare, remboursables en 15 ans. Engagement de 54.000 francs pour les porcheries. Dans la quasi-totalité, les villageois refusent l'endettement. Nous avons vu que l'acceptation des adhérents était due soit à un assouplissement des conditions financières, soit à la peur de perdre les terres.

Examinons quelles sont les réactions des paysans à l'endettement.

Premier texte :

Q.- Passons au vif du sujet, ce qui vous ennuie le plus, l'endettement. Comment le voyez-vous ? Selon l'objectif de la SOMA-SAK, nous sommes des pauvres, ils ne pensent pas à ceux qui possèdent déjà beaucoup de boeufs, mais aux infortunés. Pour nous aider, on nous donne de l'argent remboursable dans un temps plus ou moins long. En tant que Malgaches, apprécions-nous cette aide ou non ?

1° Paysan : on est condamné du moment qu'on est endetté (en malgache : tsy velon-komana, mot à mot manger n'empêche pas de mourir).

2° P.- On ne dort pas la nuit du moment qu'on est endetté. Pour moi, même 5 francs d'endettement me prive de sommeil jusqu'au remboursement.

Q.- Il est bien de penser à rembourser, mais je voudrais savoir ce qui vous décourage le plus dans l'endettement.

Tous : les descendants.

Femme : Est-ce que la faute du père peut retomber sur ses enfants ? Si on a des enfants sages, ils supportent votre culpabilité, mais dans le cas contraire, ils mettent cela sur votre faute et ce sera votre déshonneur éternel.

Q.- Un vieux vazaha peut s'endetter jusqu'au cou et peut vous dire : je n'ai de tort pour l'endettement que de mon vivant, une fois mort, tout est fini, je suis tranquille. Que pensez-vous de cela ?

2° P.- Cela n'est pas humain. Nous, malgaches, nous ne sommes pas tranquilles même morts. Les vazaha ne pensent pas comme nous. Une pensée malgache ne sera jamais semblable à une pensée vazaha.

3° P.- Les hommes ne pensent pas de la même manière. Supposons que mon père puisse s'endetter, moi, je peux être d'avis contraire. Il croit qu'avec l'argent d'autrui, on peut retirer des

bénéfices. Moi, je ne vis que de ma force et de mes biens. Je peux le dire à vous tous, je ne m'y hasarderai jamais. Rien qu'à penser à l'impôt du fanjakana, pour l'année 1964, ça me fait blanchir les cheveux et si encore il faut ajouter à cela une dette qui produira des intérêts. Je vous l'explique nettement et cela justifie mon refus d'adhérer à cette affaire.

Q.- Pourquoi avons-nous l'esprit inquiet quand on est endetté ?

Femme : de peur qu'on n'arrive pas à l'acquitter; qu'on tombe malade et qu'on ne puisse pas rembourser.

Q.- Est-ce la crainte d'être saisi de ses biens, ou est-ce l'inquiétude de ne pouvoir dormir en paix quand on est mort ?

1° P.- Pour moi, le principal, c'est ce dernier point. Puis d'autre part, je vous raconte une histoire vraie. A Soavina-driana, il y avait un autre système de prêt qu'on accordait aux gens pour la culture de tabac et d'arachide. Tout le monde avait pris, moi pas un sou. A la fin, je vous l'affirme, on a vendu aux enchères tous leurs biens.

Femme : Comment vouliez-vous dormir en paix ainsi ?

1°P.- On a collé des affiches partout, disant : venez à tel lieu, on vendra aux enchères les biens d'untel. Pourtant, on ne leur avait avancé que peu d'argent.

Femme : Mort, vous ne dormez pas en paix, vivant, on vend vos biens aux enchères. C'est pourquoi, je redoute avoir affaire au Fanjakana, pour les questions d'argent.

2°P.- Je vous raconte aussi un fait. Ici, chez nous, il y avait un maire. Il était chargé de percevoir des taxes diverses. Il était convenu qu'il s'en occuperait mais on ne savait pas comment il s'y prenait. La honte, pour nous malgaches, est quelque chose de très important. Il est sorti, un jour pour recevoir des officiels; il ne s'attendait à rien, il était bien mis ce jour-là, souliers, chapeau, habits propres, car il allait à la rencontre de ses supérieurs. Mais devant eux, il n'a eu que ces mots :

retirez votre chapeau et vos souliers, cela ne doit pas aller en prison. Quelle honte. Aussi, en ce qui concerne l'endettement, s'y engager équivaut à s'engager au déshonneur ou obliger à vendre son tanindrazana".

Deuxième texte :

"Certes, le progrès et l'évolution vont à vive allure actuellement, pourtant, il faut bien penser à ne pas se noyer dans l'endettement, ou se faire une ceinture de dettes, pour après encore revendre son tanindrazana. De cette manière, les petits souffriront davantage. Aussi étions-nous contraints à analyser l'action et à mettre dans la voie du logique que l'endettement n'a jamais été pratiqué par les Ray aman-dreny d'avant. Pour eux, l'évolution suivait une autre voie. Cela leur faisait très mal rien que de penser à vendre leur tanindrazana".

Autre texte :

"Par ma constatation, on a mis les tanety en courbes de niveau pour permettre à la SOMASAK de faire fructifier son argent. Ils ne pourront pas soutirer des intérêts sans passer par là, parce que de l'AMVR, ils soustraient quelque chose; de la porcherie, il y a une part à soutirer; de la provende quelque chose à soutirer. Quand on analyse les opérations qui se rapportent à la farine, la part qui devait me revenir leur revient, les avantages qui devraient rester pour moi, passent à l'AMVR et à la porcherie, je ne sais que faire de l'étable. L'argent qu'on y a engagé et que je dois payer leur rapporte des intérêts. Il y a trop de séries : porcheries, AMVR, étables, donc pour moi trop d'opérations et donc aussi trop d'argent. Nous devenons maintenant, comme dit le proverbe, les propriétaires du village qui puisent de l'eau boueuse, (tompon-tanana mantsaka rano-potaka), parce que l'endettement. Monsieur, est trop lourd. Pour l'endettement, monsieur, je vous dis que je ne peux pas vivre de manioc. Mes parents n'y étaient pas habitués et je n'y consens pas non plus. J'ai même fait l'expérience, il y a deux jours. Chaque soir, je ne prenais que du pain et du café. Je m'exerçais à la vie des réunionnais. Je vous assure que mon

estomac était en flamme. Quand on travaille, on ne travaille pas bénévolement, si le tracteur travaille trois ou quatre heures, il ne faut pas se contenter de voir la terre retourner au rouge. Si on se contente seulement de la terre labourée sans calculer la somme à payer, si je suis contraint de faire supporter mes dettes à des pauvres enfants innocents, craignez, monsieur, les dieux du ciel. Si à ceux qu'on devrait faire vivre, on offre des endettements, cela attire du reproche devant Dieu, car c'est le début de l'anéantissement de la génération."

Troisième texte :

" Les dettes, nous avons pour des choses, parce que nous ne savons pas comment on augmente la production, ni comment on la diminue. Les autres le font sur le papier, nous, nous ne le savons pas. Nous cultivons parce qu'il faut cultiver, nous élevons parce qu'il faut élever".

Quatrième texte :

Q.- Est-ce que vous prévoyez la culture ainsi : de cette culture, je peux avoir 10.000 francs et le reste sera pour la nourriture ?

R.- C'est le contraire qu'on fait. Vous le comprendrez mieux ainsi. Je connais ma consommation annuelle en riz. Je cultive encore davantage pour avoir de l'argent. C'est ce que nous appelons "ambimbava" (mot à mot : ce qui reste de la bouchée). Ce dernier ne peut pas se calculer. Voilà ce que nous, cultivateurs, faisons!"

Cinquième texte :

D'après ce que nous connaissons des habitudes traditionnelles, nous voyons cela très pratiquement : la récolte est suffisante pour une année, les boeufs augmentent, l'exhumation est faite, il n'y a pas de dettes. Voilà comment nous reconnaissions si quelqu'un progresse ou non".

Sicième texte :

"Les idées du gouvernement et des techniciens sont insupportables, parce que ces terres on a fait des calculs dessus, on a mijoté dessus, sans qu'on ait au préalable demander notre avis : "pouvez-vous prendre 14 hectares à raison de 8.250 Fr l'hectare." Il me semble qu'on n'a pas du tout réfléchi là-dessus, pour savoir si l'on peut le supporter ou non, mais ça arrive à l'improviste comme le rire, alors il est difficile d'y penser, parce que nous y réfléchissons en chemin, pour les 50 hommes du village, ça fait 5.400.000 francs pour le prix des courbes de niveau. Ambahitromby n'a jamais vu pareille somme, aussi nous tremblons."

Section 2: Réactions des paysans aux méthodes

employées par la SOMASAK.

L'ensemble des textes suivants se rapportent aux réactions des paysans devant les méthodes de contact pratiquées par la SOMASAK pour faire passer dans la pratique sa formule de développement.

Respect du droit et consultation.

Premier texte :

"- Selon notre manière de penser, ce vieux possède un droit (zo) sur son tanindrazana; l'autre aussi possède son "zo" et ses droits de propriété pour cet autre coin; nous aussi avons notre "zo", le droit d'habitat en celui-ci. Mais réflexion faite, monsieur, si brusquement on vous enlève vos habits, en serez-vous surpris ou non ?

- si donc le fanjakana vous avait dit : mettez vos terres en courbes de niveau pour les conserver, voilà comment procéder...

1° P.- voilà ce que j'allais dire. Nous dire de faire et non faire à notre place.

Femme : Qui vous dit que nous n'avons pas aussi quelque chose pour payer leur machine si nous le voulons. Mais ce que nous n'aimons pas c'est qu'on nous impose toujours; on dirait que nous sommes des enfants. Si par exemple, on nous avait dit : voilà votre terre, faites le nécessaire pour la conserver et la renouer meilleure, le fanjakana vous suivra des yeux et vous conseillera, si vraiment vous faites pour le bien et que vous n'allez pas procéder à la manière des "dabok'andro" pour le soutien de la vie; cela vous permettra de faire vivre votre famille et ceux qui rendent visite et aussi de remplir votre devoir vis-à-vis du fanjakana, vous ne laissez pas votre terre en friche, d'autant plus que le pays vous est familier et c'est là que sont nés vos enfants. Là où on a commencé à vivre et où on a trouvé la sécurité et la prospérité, on le considère comme tanindrazana. Pour l'entretenir, on peut disposer de plusieurs moyens, soit par voie d'entraide, soit par l'argent. Tout ce qu'on veut on peut, mais il ne faut pas imposer."

2° P.- Ce que j'ai à dire ressemble à peu près à cela. J'ajoute seulement ceci : si ces gens-là procédaient comme vous et qu'on nous laissait le choix entre une ou plusieurs propositions, je suis sûr que beaucoup auraient accepté et même moi. D'autre part si le coup est raisonnable et qu'avant l'entreprise on ait consulté l'intéressé, on aurait pu s'entendre. Il n'y a pas eu de discussion. Ils mesurent tout, ils calculent tout par rapport à eux et non par rapport à nous.

- Si par exemple, au début, il y avait eu consultation des intéressés, disant : on va moderniser vos terres et vos techniques, on aurait eu le choix de dire, soit j'en peux pas accomplir cela ou bien c'est moi personnellement qui vais m'occuper de cela en prenant des salariés. Est-ce que je ne peux pas employer des moyens qui ne coûtent pas cher ou même rien si l'on peut toujours arriver à une même fin. Deuxièmement, il n'y avait pas eu de dialogue, de consultation, et je vous le dis franchement,

nous sommes tous malgaches en toutes choses il faut une transition, car toute personne existant sur la terre possède son "zo", un "zo" qui doit être respecté et qui met les humains sur le même pied d'égalité. S'il y avait eu dialogue et consultation, il y aurait eu plus d'adhérents qu'actuellement. Ils nous imposent des engins pour faire des choses que nous pouvons faire encore et du moment que l'engin ronfle dessus, il y a de l'argent à payer. Aussi, pour la terre, si vous vous en occupez une prochaine fois, tout faire pour endetter le futur propriétaire n'est pas une formule valable. Le temps qu'on devrait réservé à la réflexion des intéressés, on a déjà mis en courbes de niveau les terres!"

- Pourtant quand il y a l'évolution et qu'on veut le progrès, là ce sont les dirigeants seuls qui savent où mener et juger si la chose est bonne ou mauvaise. Avant que les autres y connaissent quelque chose, ils sont eux, au courant de tout et quand c'est décidé en conseil, l'application, on dit : ceux qui sont infortunés et qui n'ont rien et ceux qui ne peuvent pas rembourser, devront être relevés et guidés dans la voie de la progression économique. D'une manière que l'argent prêté ne soit pas à un taux usuraire, mais à un taux raisonnable. Mais dans la pratique et après constatation, ça a été tout à fait contraire à l'espérance de nous paysans. La contradiction réside en ceci : quand nous avons présenté les pauvres et les orphelins, pour pouvoir travailler et avoir une ressource à leur niveau, les dirigeants ne voulaient pas et imposaient seulement ce qu'ils pensaient. Voici ce qu'avait dit le Directeur : "tant que les grands ne sont pas rassasiés, on ne doit pas nourrir les petits (raha tsy voky aloha ny lehibe, tsy azo fahanana ny madinika)". Dans un sens, si je ne pense qu'à mon intérêt personnel, j'admetts qu'il a raison, car les grands sont toujours grands et les petits toujours petits. Une deuxième fois quand on s'est réuni encore, j'avais dit ceci : "nous ne défendons pas la terre, mais les terres où il y a déjà nos arbres et nos

cultures ne devront pas être ravagées, pour qu'il y ait justice! Il m'avait répondu : " nous agissons en pleine connaissance de cause, aussi laissez-nous faire, d'autant plus que vous avez encore un voyage à faire, partez". Quand je suis parti, ils ont fait ce qu'ils croyaient raisonnables en toute liberté. A mon retour, au début de la saison des pluies, j'ai revu les veuves et les orphelins, tous en larmes, disant : "vous ne pouvez plus cultiver vos champs de maïs, et même vos arbres fruitiers seront donnés à d'autres personnes si vous ne prenez pas de la terre". Je leur avais répondu : "oui, s'il a été convenu ainsi et que vous avez été tous d'accord, je ne peux pas faire autrement. Je peux aller au tanindrazana de ma mère ou voir une autre terre où je serai plus tranquille, car ce que vous voyez là-haut, au Nord, entouré de fossés est propriété de notre mère, cela ne fait rien si vous avez été tous d'accord, mais je crois qu'il est illogique de faire supporter à des enfants innocents la charge d'une dette énorme. Sachant parfaitement que nous-mêmes, qui sommes grands, nous ne pourrons pas rembourser. Aussi, j'ai quand même peur. Laissez-moi donc réfléchir, si je dois entrer ou non. Si c'est déjà une loi en vigueur, je ne peux pas m'opposer à la loi du fanjakana. Voilà ce que j'avais dit. C'est ainsi que le Directeur et moi nous nous sommes séparés, et depuis ce jour, on ne s'est plus revu. Maintenant vous êtes arrivés, arranger et présentez les choses à votre manière, nous apprécions beaucoup que vous vous promeniez sur notre terre qui est devenue si petite. Avant que ces gens-là apparaissent... j'ai pu toujours payer mes impôts avec l'arachide et quelques cochons et poulets et il y a peu de temps je n'ai plus rien à dire sur les prix retirés du maïs car à peine peut-on se procurer de quoi manger. Quand la pluie tonne et qu'on se prépare à cultiver, on rencontre des gens venant vous avertir de ne pas labourer leur terre et quelquefois même avec des menaces. Jusqu'à présent on reste là à attendre la justice. Quand on verra cette justice, on prendra une décision pour soit partir n'importe où ou soit pour rester. Si vous nous voyez ici, c'est que nous attendons la justice."

Deuxième texte :

- Si le fanjakana avait prévu l'individualisation, je crois que cette idée n'est pas bonne, l'union fait la force. Mais quand même, je peux accepter cela, cela ne m'empêche pas d'aller voir mes voisins et de me regrouper avec eux, mais ce qui m'a fortement choqué, c'est le fait d'entreprendre quelque chose sans me consulter. On aurait pu me dire : "voulez-vous qu'on vous mette là, êtes-vous prêt à aménager ce lieu de tout votre coeur selon telle technique dont le rapport serait comme suit, ou bien on va faire entrer cet engin à votre place et vous paierez tel frais". Si tout se passait ainsi, il me restait à choisir et à mesurer ma force, et au cas où je ne serai pas en mesure de le faire, je trouverais bien une solution tout en respectant les "mesures" données par le fanjakana. Je m'efforcerai de la réaliser selon les moyens dont je dispose. Quant à cette affaire, il n'y a pas eu cela. Ils ont décidé seuls, on nous fait entrer de force, disant : "si vous aimez la terre, il faut... Cela a choqué mon esprit et a créé en moi la méfiance.

Troisième texte :

Q.- Actuellement par suite des recherches dues à la "science" on constate une dégradation du sol pour protéger le sol, afin de faire bénéficier nos descendants d'un sol toujours fertile, on applique des techniques nouvelles.

P.- Oui, monsieur, ce que vous dites est bon à entendre. Mais mon observation de la terre et du ciel, selon la création par Dieu, reste quand même immuable. Ce sont les années et les lois qui subissent des changements. Et c'est selon la conception des dirigeants qu'une chose devient bonne ou mauvaise. Mais mon état d'esprit face aux circonstances actuelles, se présente de cette façon : avant, j'étais enchaîné, gardé par des militaires, flagellé même. Qu'on puisse le supporter ou non, quand on est désigné pour aller à Ankavandra, que l'épaule saigne ou non, on y va muet; on a tracé la route à Mandraka, j'étais attaché à la

corde par ma ceinture pour faire un trou sur la pente d'un rocher. Ceux qui mourraient ne comptaient pour rien. Si actuellement, le fanjakana éprouve de la pitié pour les humains qu'il réfléchisse et sache que j'en ai supporté assez. Si j'examine la situation actuelle, je trouve une ressemblance avec le temps des "colons", car on ne sait pas agir sans commandements; sans commandements on ignore ce dont on a besoin (ton ironique). L'action de la SOMASAK me fait réfléchir, monsieur. Je vois la chose ainsi : mon esprit ne peut pas supporter la pensée que c'est seulement en me mettant à table que je me rends compte de ce dont j'ai besoin. L'impôt du fanjakana, quand l'année approche de sa fin, et qu'il faut payer l'impôt du fanjakana, les cheveux des femmes et des enfants se dressent sur leur tête. Cette peur aboutit à la maladie, si les impôts du fanjakana ne sont pas payés. Si à la fois, nous sommes tiraillés par l'argent du fanjakana et l'argent de la SOMASAK, les intérêts seront une honte, les sommes consommées et non remboursées seront une honte. J'ai quand même un front qui éprouve de la honte. Si je suis couvert de honte tout en me réjouissant de consommer l'argent d'autrui, sans parvenir à augmenter ma fortune, c'est bien la misère qui tombera sur ma famille. Je suis déjà assez âgé, je peux terminer facilement mes jours. Si c'est de la volonté de ceux qui viennent après de manger l'argent d'autrui, de s'engager à une dette, c'est leur affaire; mais si c'est moi qui vais imposer une dette à mes enfants, les sacrifices sous la corde, pour aller à Dabolava, Périnet et Mandraka, sont passés, là où j'ai reçu des coups de fouets et des coups de crosse. Mais si actuellement, temps de liberté, on cherche encore à recevoir des coups de fouets, aux lots, ou à se lever sur un ordre quelconque à table, que seul le fanjakana y réfléchisse. Qu'il me juge, mais je suis obligé de révéler tout cela. A vous tous paysans, vivez longtemps. Rehaussez en honneur et en gloire, soyez protégés des malicieux, comme disent nos ancêtres.

Quatrième texte :

- Je ne marcherai jamais, même si on va m'enchaîner. Parce qu'ils ne m'ont pas consulté. "R. d'Ambohitromby, on va lui faire ceci et cela" alors qu'on ne me demande pas mon avis. C'est cela le préjudice qui va aux pauvres paysans. À la fin, on les force bon gré mal gré, qu'ils puissent payer ou pas. Cela doit passer par tout le monde et non pas par moi seul. Si tout le monde accepte, je ne suis que le fil qui suit l'aiguille. Si tout le monde est d'accord, c'est parfait. Les gens sont comme des bœufs qu'on a mis pour la première fois sous le joug, ils sont nouveaux pour ces courbes de niveau, pour ces dettes qui ne sont pas explicitées par les dirigeants. Si les dirigeants avaient bien explicité la chose, les gens entreront doucement. Mais ils n'ont pas fait cela, ils ont enfoncé la chose à coups de genoux, alors les gens sont furieux".

Fokonolona; représentation et décision.

Cinquième texte :

- Voyez-vous si la chose est offerte, ce n'est pas bien, il faut que ce soit les gens eux-mêmes qui décident. Si on habitue les gens à recevoir, ça ne représente plus pour eux de l'importance. Il faut que les gens décident d'eux-mêmes, selon leur volonté. Rien n'est possible si ça ne passe pas par le fokonolona. C'est déjà vu dans l'expérience cela. Même si les gens s'aperçoivent qu'une chose est bonne, ils ne l'accepteront pas car on ne les a pas consultés.

Sixième texte :

- Pensez-vous alors que si cela se réalise, le fokonolona pourra réagir et faire confiance d'abord à son délégué, qu'il se sera donné, ensuite assurer la bonne marche de la SOMASAK qui sera désormais sous la direction du Fokonolona, et à la fin garantir l'évolution de l'économie locale ?

- Je vais vous répondre. Je pense que ça se passera bien et même bien mieux que ça se passe actuellement; car d'abord, le fokonolona choisit volontairement et de plus ceux qui sont choisis prendraient volontairement leur tâche. Alors là on pourrait travailler et éprouver de la honte les uns à l'égard des autres. Mais si c'est quelqu'un qui est désigné, ça ne peut pas marcher, comme ça n'a pas marché dans le passé. Et même si celui qui est choisi est un type bien, il n'apparaîtra pas ainsi devant le fokonolona car il a été offert (atolotra). Si quelqu'un qui a été désigné, ne dira-t-on pas qu'il s'agit là d'un espion ? En ce moment où c'est R. qui est Directeur, je suis dans le Conseil d'Administration de l'AMVR. Lui, le fokonolona, ne sait pas, si c'est lui qui a choisi; et quoique je dise sur l'AMVR, les gens disent : "il est acheté par l'argent de la SOMASAK". Et c'est là notre désavantage en ce moment. Quand vous allez dans la voiture de la SOMASAK, les gens se disent : "ce n'est pas étonnant, c'est leur ami". Alors il faut que ce soit le fokonolona qui choisisse; ainsi il peut faire confiance à celui qu'il a choisi. Combien de fois ai-je juré sur cette terre sainte en disant : "si c'est moi qui mens, que mes enfants, mes descendants ne trouvent aucun bien", mais les gens auraient-ils confiance ? Alors il faut que le peuple choisisse de son gré celui qu'il veut pour s'occuper de lui et non la SOMASAK. D'ailleurs, celui qui est choisi, de peur d'être blâmé, ne peut pas ne pas travailler, et ceux qui l'ont élu peuvent bien échanger des idées avec lui".

L'importance du fokonolona.

Septième texte :

- "Pour gouverner un peuple, il faut réunir le fokonolona et discuter avec lui. Après on avise ceux qui ont été absents. Tel devrait être la marche des choses. Là on verra ce que les courageux vont faire, ceux qui hésitent ne feront pas; on saura après comment il faudra faire. Et il y aura là une personne pour diriger le progrès de l'entreprise".

La SOMASAK, le parti politique, la Commune rurale,
l'Administration et les Paysans.

"Quand les gens non entrés dans la SOMASAK parlent, ils ne sont pas écoutés par la SOMASAK, on ne dit que cela : il n'y a d'autre autorité que celle de la SOMASAK et du FSD. Ceux du parti de l'Administration et ceux de la SOMASAK s'entendent... S'il y a une parole assez forte ou si le paysan veut dire ce qu'il a sur le coeur, la SOMASAK ne met pas beaucoup de temps pour amener ses gendarmes d'Ankadzinondriky, la Commune étant justement son amie... C'est ainsi la SOMASAK, monsieur, et sans hypocrisie devant Dieu, il n'y a pas le moindre avantage pour les paysans, surtout pour les habitants de la Sakay. Peut-être ont-ils tort et l'on dira : "ce sont des imbéciles, ils ne connaissent pas le progrès". Leur parole, partout, c'est : "Madagascar, liberté, progrès, patrie, Fanjakana dirigé par le peuple", mais c'est du mensonge. Si l'on compte qu'il y a seulement 5 ou 10 % d'employés du Fanjakana et que c'est les 90 % des paysans qui ont supporté la douleur et la souffrance pendant 60 ans. Jusqu'à quand la pauvreté et la souffrance régneront-elles chez les paysans à Madagascar ? Jusqu'à quand le peuple souffrira-t-il toujours ainsi ? Et, au juste, l'Indépendance est-elle vraiment acquise ou non ? Si c'est toujours la SOMASAK qui dirige l'économie de Madagascar dans la Sakay, que le Fanjakana fasse de nous ce qu'il veut, mais nous refuserons. Nous ne sommes pas pompés avec de l'air pour pouvoir vivre, nous mangeons de la nourriture comme tout le monde. Et si nous expliquons cela aux représentants, Sous-Préfets, Préfet, Maire, on ne nous écoute pas. Ce sont là comme des cravaches pour la nation. Il n'y a pas d'yeux pour nous plaindre et de coeur pour avoir pitié de nous. Il vaut mieux être emprisonné que de vivre ainsi... Si la torture est utile, la SOMASAK est acceptable, si le massacre est utile, elle est acceptable, si le décret est nécessaire, elle est acceptable, car elle fait tout cela. Et si le mensonge est aussi nécessaire, la SOMASAK est

acceptable. Et le moyen qu'elle emploie pour tout cela, c'est le gouvernement, car à chaque fois, elle dit : "c'est un ordre du gouvernement". Ce qu'on peut dire c'est qu'elle a l'intention de rendre esclave, alors si l'on veut être dans l'esclavage, on y entre. ... Nous sommes désolés et si la SCMASAK doit rester ici, nous demandons au Gouvernement et au Ministère de l'économie de mettre les habitants de la Sakay à un autre encroit. Quant à devenir esclave des autres, on ne peut jamais l'accepter. Ce n'est pas que nous nous opposons aux paroles du gouvernement, mais c'est le titre d'esclave que nous ne voulons pas. Madagascar a été colonisée pendant plus de 60 ans et en ce moment, Dieu merci, et merci au Chef de l'Île, elle est indépendante, mais si cela revient, nous ne pouvons pas l'accepter!"

Neuvième texte :

"- Il est vrai que le gouvernement a institué cette loi et il n'est pas fou pour l'avoir faite. Le gouvernement n'a pas fait de ravager les cultures des gens, ni de limiter pour d'autres les terres des gens au détriment de ces derniers. Mais ce sont les responsables en bas qui ont changé le projet. C'est pourquoi les gens ne veulent pas y entrer. Comme moi, par exemple, pourquoi y entrerai-je alors que ce que j'ai fait, on le ravage sans demander mon avis, sans discussion avec moi. Ce n'est pas le gouvernement qui est mauvais mais ce sont les dirigeants d'ici qui changent tout."

"Cela nous gêne l'esprit, car c'est trop brusque et trop nouveau. Ce ne sont pas les dirigeants de là-haut qui ont brusqué, ils avaient ordonné la diffusion. Nous ne leur donnons pas tort... Ils avaient agi loyalement et légalement, prévoyant une aide pour les paysans et un soutien pour les infirmes, et cela était entendu à la radio. Nous les remercions, nous paysans, car ils avaient prévu une bonne forme d'évolution. Mais une fois la suggestion parvenue ici, il y a eu une loi torde (didy vilana) et c'est ce qui a scandalisé notre esprit; quand on constate un dégât occasionné là où nous avons dépensé de l'argent, nos forces, là où nos femmes et nos enfants ont supporté les intempé-

ries pour la culture soit du manioc, soit des arbres fruitiers, ou de l'arachide et du maïs. Depuis quelques temps, quelques bouts de terre seulement nous sont laissés, pourtant nous ne nous sommes pas opposés d'une manière violente, à coups de genoux ou d'objets tranchants. Notre réflexion est la suivante : puisque nous ne sommes plus maîtres de nos biens, nous présentons nos doléances au Préfet et aux dirigeants suprêmes. Même trois fois on était allé à Tananarive, nous présenter à Andafiaratra, au bureau du "Vieux", pour expliquer nos raisons. Mais chaque fois, il était parti à un poste situé au Nord de Madagascar. "Oui, j'étais parti à Majunga, disait-il, car il y avait un pont cassé, et c'est pourquoi j'étais en retard, aussi je ne peux pas encore converser avec vous; revenez une autre fois, quand vous reviendrez, nous discuterons". C'est ainsi que se sont déroulées les choses. Nous voulions lui présenter nos doléances, mais... Nos bois endommagés nous chagrinaient, nos cultures ravagées nous faisaient mal. Le Fanjakana nous avait dit de nous entendre, mais après avoir attendu assez longtemps cette proposition d'entente, nous avons su que nous devrions toujours attendre".

Dixième texte :

" Les paysans de basse classe ne s'opposent jamais aux lois. Mais il faut faire selon la justice et la vérité. Mais si l'on va nous forcer à faire quelque chose qui ne nous fera pas du bien, nous préférions ne pas accepter. Voilà. On vous a tout montré, le bien et le mal. C'est à vous de porter là-haut tout cela. Nous ne nous opposons pas à la loi, la preuve : ils l'ont appliquée. Mais nous ne pourrons jamais porter quelque chose que nous ne pouvons pas porter. Nous préférions la mort plutôt que de supporter quelque chose d'insupportable. Que le fanjakana réfléchisse. Il n'y a pas deux fanjakana, il n'y en a qu'un seul, mais voici : ou bien ce sont les dirigeants ici qui changent ce que le fanjakana dit ou bien c'est la loi même qui est mauvaise".

AMVR et Autorité.

- " On ne diffuse pas les textes AMVR, alors que c'est leur devoir de le faire devant le fokonolona, mais on n'a jamais fait cela. Si on les avait lus et qu'on les avait refusés, la faute est à nous, mais voilà : "on va mettre en courbes de niveau les terres dans cette région de l'Imanga, dans la commune de Fanjakamandresco". Pour le moment, le fokonolona a donc un devoir à faire selon l'ordre du gouvernement, selon l'ordre du gouvernement (ton très fort); et les gens doivent obéir selon l'ordre du gouvernement. Ceux qui se sont montrés téméraires ont refusé de prendre les terres, mais ceux qui ont peur ont accepté. C'est pourquoi je dis que le fokonolona est comme un aveugle à qui on a donné de l'anguille, il mangera même si c'est un serpent qu'on lui a donné".

Chapitre 3 : Analyse des réactions des populations en vue d'une compréhension rendant possible la confrontation entre la réalité villageoise malgache de la Sakay et la réalité SONASAK.

Section 1 : Les réactions des populations à l'élimination des bœufs et la signification de ces réactions.

Les réactions des gens à la suppression des pâtrages par la mise en culture des terres de collines nous renvoient d'abord à une réalité qui s'impose d'emblée à l'observateur du paysage rural de la Sakay et à celui qui examine objectivement l'économie villageoise : l'importance des bœufs pour les villageois.

1.- Les villages de la Sakay constituent des unités aisément saisissables : l'habitat groupé et le terroir villageois qui semble n'être fait que de collines dénudées ramassées autour de chaque village, l'ensemble du paysage rural de la zone étant le résultat d'une implantation identique de chaque village. On décèle immédiatement en regardant plus attentivement un village, une certaine organisation de l'espace agricole, réparti quantitativement en différentes masses qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler le paysage rural, les terres non cultivées constituent la masse la plus importante; ce sont les terres de pâtrages - "lohatan'omby" ou "tany maty" des villageois - qui occupent la quasi-totalité des collines qui

constituent le relief commun de la zone. En contre-bas apparaissent les terres de bas de pente, ou terre de "baiboho" dite encore "tany velona", terre à vocation culturale de plante de cultures sèches, maïs, manioc, arachide... Elles ont l'aspect de parcelles individualisées de faible dimension et au tracé irrégulier, portant des cultures ou en jachère. Enfin le paysage rural se complète de terres de bas fonds, rizières et marais. Font partie du paysage rural également les parcs à bœufs flanquant les villages, les porcheries de construction grossière au bord des marais et les nombreuses pistes qui vont de la rizière au village où se trouvent les parcs à bœufs.

- Comment est organisée en soi l'économie du village ? Tout concourt à l'accumulation de bœufs. La culture de riz peut laisser un surplus de production non consommée : ce surplus est vendu et l'argent acquis par la vente de ce riz est transformé en bœufs. Les maigres cultures de baiboho peuvent laisser quelques plantes non consommées : la destination de l'argent demeure les bœufs. Mais les sources d'argent les plus importantes sont l'élevage des porcs et l'élevage des bœufs. L'élevage des porcs est pratiqué en "économie de cueillette" : les porcs sont laissés en liberté la plupart du temps dans les marais, la porcherie n'ayant qu'une fonction de sécurité. L'élevage de bœufs est pratiqué sous la forme d'un système appelé "dabok'andro". De quoi s'agit-il ? Les bœufs sont achetés sur un marché, mis à l'embouche sur les terres des villages et revendus par la suite à des acheteurs de Tananarive pour la

consommation. Le surplus qui est tiré de la double pratique de l'élevage des porcs et de l'élevage des bœufs est transformé en bœufs qui vont rejoindre le troupeau qui lui n'est pas destiné à la vente. Quand les paysans disent que le troupeau est le "sac à fortune", il s'agit donc bien d'une réalité : la majorité des terres du village est consacrée aux bœufs et l'ensemble de l'activité des gens est orienté vers l'acquisition d'un troupeau de bœufs (1).

2.- En attaquant les bœufs, la SOMASAK met en cause deux réalités : d'une part l'existence d'une relation actuelle entre les bœufs et la subsistance, d'autre part un mode d'existence des bœufs pour les gens qui semble étranger à celui qu'il peut avoir dans l'univers des techniciens où il apparaît comme une spéculation.

Les explications des paysans sur le premier point sont suffisamment claires : l'utilisation actuelle des bœufs dans la piétinage de la rizière est indispensable étant donné le caractère récent de la transformation des marais en rizière : les bœufs sont donc les moyens indispensables de se procurer la subsistance. Ce qui est moins clair c'est l'impasse totale faite par les techniciens sur les bœufs et la rizière dans la conception de l'exploitation agricole : comment une telle impasse est-elle concevable ? En fait, tout cela est très cohérent

(1) Une longue description des pratiques villageoises pourra être trouvée dans le travail de P.OTTINO et H.LAVONDES (op.cité).

une fois comprise la logique dans laquelle sont enfermés les techniciens : l'exploitation type est une formule de l'économie de marché; dans l'agriculture de marché, au moins, théoriquement, l'exploitant produit pour la vente et achète sur le marché les biens nécessaires à la consommation : la nourriture entre dans cette catégorie de biens procurés par le marché : le bruit ne courait-il pas - lancé par la SOMASAK - que désormais les paysans achèteraient leur riz sur le marché, riz en provenance du lac Alaotra ? Cela entrat parfaitement dans la vision idéale d'une économie où existerait une complémentarité interrégionale. Cependant, entre la vision idéale de la réalité et la réalité elle-même , il y a tout le poids de la séparation entre une agriculture de subsistance et une agriculture de marché. Une telle attitude de la part des techniciens revient à fermer les yeux en plein jour et à s'obstiner à dire qu'il fait nuit. La première erreur a donc consisté à ne pas vouloir prendre en considération cette réalité aveuglante, qu'il y avait, au moment vécu actuellement par la communauté villageoise, une complémentarité étroite entre les bœufs et la rizière et qu'en attaquant les bœufs, sous prétexte de spéculations rentables, on mettait en cause la vie même des gens au nom d'une insertion de gens dans un univers marchand, qui n'existaît pas.

Il y avait un problème simple qui consistait à se demander comment la technique pouvait évoluer et comment il fallait s'y prendre pour hâter l'acceptation de techniques nouvelles de

travail de la rizière par la communauté villageoise. Nous verrons en effet que l'acquis technique d'une population ne saurait être considéré comme immuable, qu'il se transforme du fait de la mocification d'un ensemble de conditions objectives et que l'acquis n'apparaît comme immuable à un moment donné que lorsqu'on veut le faire disparaître sans délai, en dehors d'un processus lent "d'intériorisation".

La volonté d'éliminer les boeufs mettait en cause cependant autre chose qu'un simple moyen de travail. En traitant le boeuf comme une spéculation pure et simple dont le rapport en valeur était considéré comme moins intéressant que celui provenant d'une spéculation maïs, manioc, transformables en provendes et porcs, les techniciens commettaient une erreur grossière dans l'appréciation qualitative de la valeur du boeuf. Quelle est donc la valeur du boeuf et comment peut s'expliquer cette méprise ?

La découverte de la valeur du boeuf pour les paysans de la Sakay est inséparable de la connaissance de la relation fondamentale qui existe entre les vivants et les morts - les Ancêtres - à l'intérieur du groupe dans lequel tout paysan malgache est enfermé et qui est le groupe de descendants, englobant les morts, les vivants et les descendants. Cette relation est construite sur un dialogue permanent entre les vivants et les morts, dialogue qui s'établit dans les tâches de la vie quotidienne et qui imprègne l'ensemble de ses manifestations.

Cette relation est une véritable participation vécue des ancêtres dans l'acte, qui unit l'homme à la terre pour se procurer la subsistance et la richesse. Cet acte est donc d'une nature très particulière : sans l'intervention des ancêtres, la force de l'homme n'est rien. Du fait de l'insertion de l'homme dans ce groupe de descendants et de la relation vécue ainsi définie dans le travail, il ressort cette conséquence très importante : c'est que le fruit de l'acte dans lequel intervient la médiation des ancêtres est lui-même porteur de la médiation qui l'a fait naître. Si le fruit est consommé, il apparaît clairement que ce riz produit par la terre des ancêtres prend une valeur particulière qui le différencie qualitativement du riz acheté ou de quelque autre nourriture marchandise, il y a lieu de parler ici davantage de communion entre les personnes que de consommation individuelle. Si le fruit de l'activité est vendu, l'ensemble du processus est marqué par la genèse dont il est l'aboutissement : l'argent est porteur de la médiation et se trouve employé dans un bien qui se trouve lui-même prendre une valeur spécifique : sous les bœufs est conservée la médiation des ancêtres.

Fruit de la médiation, enfermant en lui une intervention bénéfique des ancêtres, le bœuf se trouve être l'instrument privilégié, le signe des rapports entre les vivants et les morts, dans les cérémonies où la communication avec les morts est recherchée, en vue d'un remerciement et d'une bénédiction

accrue des morts : le famadihana est un de ces moments essentiels de la vie villageoise. Ecouteons parler les paysans :

A.- Q.- Une chose surprise beaucoup les gens venant de l'extérieur, c'est ceci : pourquoi les malgaches qui possèdent un peu d'argent se mettent à construire des tombeaux ou à faire des famadihana ?

R.- Cela est une coutume purement malgache. C'est la raison qui nous pousse à chercher de l'argent, c'est ce qui pousse à chercher la fortune. Au pays Betsileo, il y a un tombeau qu'un vazaha voulait acheter 2.500.000 francs, mais les gens ont refusé, car selon le fomba malgache, on va tous finir nos jours là-dedans. Les vazaha n'attachent pas beaucoup d'importance à la mort. Une fois morts, on les met en bière et ils restent là éternellement. Pour les malgaches, il y a d'autres cérémonies qui peuvent s'attacher à la mort. Chaque fois qu'ils pensent à leur razana, ils cherchent pour cela; les riches organisent des réunions pour pouvoir rassembler beaucoup de gens comme à la foire.

Q.- Que visent-ils dans ces réunions ?

R.- Cela explique que les ancêtres ont mis au monde des hommes et des hommes capables. Le vivant pense qu'il fait du bien à ses parents. Cela peut être faux, ce n'est plus un parent, c'est déjà de la terre; qu'est-ce qu'il ressent encore ? Mais l'esprit des malgaches est sacré pour cela.

Autre paysan : Je critique cette opinion. Certes, nous ne sommes pas instruits, mais nous avons beaucoup réfléchi et observé. Il est dit, si on ne retourne pas les morts, on n'est pas bénit et la fortune n'augmente pas et c'est pour l'augmentation de la fortune qu'on retourne les morts afin d'avoir leur bénédiction. Le famadihana est un moyen d'obtenir la bénédiction. Un proverbe dit : "Pour t'acquitter d'un "tsiny", retourne tes ancêtres".

Q.- Vous dites que retourner les ancêtres augmente la fortune, mais je constate que pour un retournement on dépense beaucoup d'argent ?

R.- Tous les gens que vous invitez vous accordent la bénédiction et par la suite Dieu exauce toutes vos prières. Il bénit toutes vos activités, que ce soit un travail manuel ou un commerce. La récolte de riz peut être abondante, les boeufs protégés et les porcs se multiplient. Telle est la conception des ancêtres.

Autre paysan : Selon Dieu impartial, il accordera plus de faveur à celui qui aura dépensé pour les ancêtres, c'est bien cela. C'est difficile à expliquer, mais selon la loi humaine et même la loi de Dieu, qui respecte ses parents vit longtemps et est dans la prospérité. Quant à vous qui ne faites rien, on vous dira : "il n'a même pas respecté ses parents qui lui ont donné le jour, mais il a vécu dans l'égoïsme et la prodigalité!" En tant que bon malgache, vous perdez l'estime des autres. Pourtant, cela est plus cher que tout pour nous paysans. Vous en Imerina, vous vous accrochez trop à l'argent.

Q.- Y a-t-il une valeur plus importante que l'argent ?

R.- Vous commettez une grave erreur. Le respect des ancêtres est une très grande valeur.

Q.- Nous vivons dans un monde où cela tend à disparaître

R.- Un malgache pur se rencontre dans la paysannerie".

B.- "Vous ne voyez certes pas les morts comme les vivants, pourtant ils existent autour de vous et vous assistent; si bien que si vous obtenez un boeuf, c'est là la bénédiction des razana. Alors, la force des morts et celle des vivants se complètent".

Instrument privilégié du dialogue entre les vivants et les morts, les bœufs, marque de la bénédiction des ancêtres, se trouvent être par le fait même élément essentiel, à un moment donné, d'un dialogue muet entre les vivants eux-mêmes : les rapports personnels entre les paysans sont des rapports personnels de prestige dont le signe est l'importance du troupeau de bœufs : dans la mesure où chaque individu est pris dans un groupe familial de structure identique et à l'intérieur duquel existe le même mode de communication entre les vivants et les morts, les individus communiquent entre eux par une croyance commune aux ancêtres. Le contenu de ces rapports de prestige c'est l'honneur ou le déshonneur, qui sont toujours dérivés de la relation fondamentale qui existe entre chacun et les morts. L'honneur que le propriétaire tire de son troupeau de bœufs n'est compréhensible que dans la connaissance de la relation vécue par chacun avec les ancêtres.

Comment peut s'expliquer la méprise des techniciens ? Elle réside dans le fait de traiter le bœuf comme un bien réductible à un équivalent abstrait, l'argent. Cela est possible dans une économie pleinement marchande, nous y reviendrons. Indiquons simplement ici que dans une économie pleinement marchande, la réduction possible de chaque produit à un équivalent abstrait, l'argent, rend interchangeable les produits, transformables en marchandises. La cohérence de la perception de la

réalité villageoise par le technicien se trouve une fois de plus dans un univers très particulier qui est le monde marchand (1).

L'élimination des bœufs, pure et simple, en un temps très court, atteint un instrument indispensable de se procurer la subsistance (2) et en même temps le signe des rapports entre les vivants et les morts, et entre les vivants eux-mêmes, dans la période historique vécue actuellement par la communauté villageoise.

Insister sur la période historique vécue actuellement par les communautés villageoises de la Sakay, c'est pour nous mettre en question le caractère immuable, permanent du troupeau de bœufs. Aussi allons-nous nous attacher maintenant à examiner les perspectives de transformation qui auraient pu paraître possibles compte tenu de la réalité de départ.

3.- En considérant le village de la Sakay à deux moments, celui de l'arrivée du BDPA dans la région et celui de l'arrivée de

(1) Dans la pratique, même dans les régions d'agriculture de marché, il y a, au fait des conditions spécifiques de travail agricole, une "résistance spontanée du dispositif culturel aux modifications suggérées par les conjonctures économiques". (P. GÉORGES). Des données subjectives (traditions, crainte) et objectives (réaménagements de sol, arrachages pour les cultures de plantation; problèmes de l'assèlement pour les cultures annuelles, du matériel; comptabilisation plus ou moins poussée de l'exploitation) amortissent les effets d'une modification des données économiques.

(2) Quand nous disons instrument de travail, il y a certainement insuffisance d'analyse de notre part, le bœuf qui est instrument de dialogue et signe des rapports ne peut être simplement pour les gens, instrument de travail.

la SUMASAK, on peut montrer que l'insertion concrète du village dans l'espace, au temps T_0 , est liée à des conditions objectives, historiquement contingentes, et que la modification de ces conditions objectives du temps T_0 au temps T_1 , entraîne l'amorce d'un processus de transformation de l'insertion concrète du village, c'est-à-dire une modification du paysage rural et des activités (et de la structure sociale elle-même).

- En 1952, moment de l'installation du BDPA, on constate une certaine organisation de l'espace agricole et des activités qui traduit la façon dont le groupe villageois a résolu, avec ses moyens techniques, ses problèmes de subsistance et d'accumulation de la richesse. Cette insertion concrète du groupe villageois est lié à des conditions objectives.

Nous avons décrit le paysage rural villageois, le partage en masse quantitativement très inégale du terroir : terres de pâturages et terres de bas de pente et terres de rizières. En 1952, la Sakay est une région vaste, peu peuplée, isolée géographiquement. Les techniques dont dispose le groupe villageois sont l'angady et le piétinage; les débouchés pour une production agricole sont à peu près inexistantes, porcs et bœufs sont acheminés à pieds sur les marchés éloignés. Faiblesse des moyens techniques, des débouchés, vastes espaces, permettent de comprendre le mode d'occupation de l'espace.

- Le BDPA apporte un ensemble de conditions nouvelles. Une technique nouvelle de travail de la terre : la charrue. Ce moyen permet d'envisager une extension en surface des terres

cultivées; l'instrument technique n'est rien cependant sans les débouchés : le BDPA apporte également un marché, pour les produits de la terre, une usine de prôvendes est construite à BABET-VILLE, et un marché de commercialisation du porc est ouvert. L'apport d'une technique et d'un marché sont deux éléments déterminants pour accroître les superficies cultivées. À cela, il faut ajouter une restriction de l'espace disponible du fait de l'enclavement des terres réunionnaises et de l'appel de population, qui cherchent dans l'implantation dans les villages malgaches existant, les possibilités d'une fixation curable. L'ensemble de ces conditions nouvelles sont de nature à susciter un processus de modification de l'insertion concrète des villages. Une dynamique s'amorce très vite : la charrue est de plus en plus adoptée par les villageois qui partent à l'assaut des terres de pâturage, les produits commencent à être vendus au BDPA, ce qui permet un effet d'accroissement supérieur des superficies cultivées : on est au début d'un processus de mise en culture de la totalité des terres de tanety et donc de disparition des troupeaux de boeufs comme cela a pu se produire en Imerina dans les temps plus anciens, là surtout par l'accroissement de la pression démographique. On peut imaginer aisément une transformation dans les techniques de travail de la rizière, la herse et la charrue se substituant au piétinage. Ainsi se dessine la possibilité d'un acquis nouveau par le groupe villageois et la substitution de cultures à l'élevage extensif et la disparition du boeuf, au moins quantitativement en tant que moyen de travail de la rizière et bien

privilégié comme signe des rapports entre les personnes. (Il est clair que sur les Plateaux très peuplés de l'Imerina, le "signe" a changé avec l'impossibilité de l'accumulation du troupeau. Faut-il voir dans certaines maisons "le prestige" à la campagne une destination de l'argent ayant la même signification ?)

Deux problèmes devaient se poser dans l'hypothèse où les responsables de l'action se seraient situés dans une politique réaliste, c'est-à-dire auraient situé leur action dans le sens de l'évolution amorcée : d'une part, celui de l'accélération du processus de mise en valeur des terres de tanety, adoption généralisée de la charrue, organisation de la commercialisation, d'autre part celui de la rationnalisation de la conquête des terres de pâturage sous le double aspect de partage des terres et de la mise en valeur selon les techniques mises au point par le BDPA.

Un problème important était de faire surgir à la conscience des gens les conséquences d'une exploitation de la terre sans mesure de préservation : courbes de niveau surtout. Quelle que soit l'évidence avec laquelle s'impose à l'observateur étranger à la communauté villageoise le processus de détérioration auquel se trouvent soumis les sols du fait des pratiques des villageois, il n'a de chance d'être combattu par les hommes mêmes qui en sont les agents que s'il est ressenti par eux sous la forme d'une menace, d'une crainte imposée par l'expérience.

ou provoquée par une prise de conscience née de l'explication. Tout jugement de valeur sur les hommes, agents de la détérioration, enferme celui qui le porte dans une impasse ou dans une politique d'imposition sans issue. Le facteur temps devait être considéré avec la plus grande attention : le temps de progression des paysans est le temps de leur possibilité d'assimilation; l'important dans le domaine agricole est la maîtrise par le paysan de toute l'innovation dont est porteur le technicien; nous nous en voudrions de poser le problème de façon aussi banale si l'expérience de la Sakay ne nous mettait en présence d'une attitude délibérément opposer : imposer d'abord et le temps et l'éducation feront le reste (1). On ne peut expliquer que par une conception floue du développement "rapide" en fait c'osser s'enfermer dans une politique aux effets aussi prévisibles.

Les véritables problèmes, une fois acquise cette attitude vis-à-vis de la réalité paysanne, doivent se situer au niveau des rapports à établir entre les responsables et la population(2) de façon que le dialogue puisse s'engager sur les transformations dont est porteur le technicien.⁽²⁾ Mais dans le cas qui nous

(1) L'exemple des nombreux échecs d'action paysannale, à la Sakay même, notamment, celui des courbes de niveaux tracés par le Secteur de Paysannat et des porcheries modèles construites par le Service de l'Elevage avant la SONASAK laissés à l'abandon aussitôt tracés ou construits, devrait donner à réfléchir enfin sur l'inéptie de l'imposition.

(2) Ce problème en lui-même appelle une véritable stratégie du fait de l'héritage d'un passé colonial récent. (voir Infra).

préoccupe de la Sakay, la conception même de la transformation de la réalité, en dehors du possible des gens, vouait l'action au rapport de force, et par conséquent, à une politique non maîtrisée.

Section 2 : Les réactions des populations de la Sakay
à l'endettement et la signification de
ces réactions.

Les réactions à l'endettement se situent à deux niveaux :

- Il y a d'une part traduction de l'endettement en termes d'anéantissement de la génération et ce mise en esclavage;
- Il y a d'autre part, et c'est l'aspect négatif de la réaction, impossibilité actuelle de se situer dans la logique du technicien.

Par. A.- Endettement et univers dans lequel est enfermé
le paysan de la Sakay.

L'endettement, c'est la peur de la vente du tanindrazana et en conséquence la menace de l'anéantissement de la génération; c'est en plus pour une majorité de paysans, la menace de redevenir esclave.

La compréhension de la signification de ces réactions est à rechercher dans une double direction : l'analyse de l'insertion de l'individu dans un groupe qui le dépasse et la relation

de ce groupe, à travers l'individu, avec la terre. D'autre part, l'analyse de l'implantation historique du groupe dans la région et l'origine sociale de certains paysans.

a) La dette sur la terre fait porter la menace de la vente de la terre, du vivant de celui qui s'endette ou bien après sa mort par les descendants. Le simple fait d'envisager cette possibilité provoque une peur insoutenable, que même la force, sauf pour quelques-uns, ne permet pas d'étouffer.

Le paysan malgache de la Sakay, le chef de ménage individualisé que la SOMASAK pense avoir en face d'elle, est en fait enfermé dans un groupe à l'intérieur duquel seulement il prend une existence; le groupe de descendants, la génération, le "taranaka". Le groupe de descendants, ce sont les Ancêtres, les vivants et les descendants à venir unis par les liens du sang.

Ce qui fonde la génération, ce qui est sa substance concrète, ce sans quoi elle ne peut exister, c'est la terre, lien durable, permanent, immortel entre les générations. C'est là qu'est marquée l'empreinte des ancêtres, c'est là qu'est le tombeau. Vendre la terre c'est faire disparaître le lien et le lieu de culte : les morts n'ont plus d'assise et sont condamnés à errer; le vivant joue dans l'endettement sa condition future d'ancêtre; et il joue en même temps la condition future de sa descendance. La vente de la terre c'est plus que la rupture de la chaîne qui à travers elle, unit les morts aux vivants et les vivants aux descendants, c'est la disparition même du groupe de descendants.

b) Cette peur de l'endettement frappe aussi bien l'immigrant récent qui vient s'installer que l'immigrant anciennement implanté; cependant l'endettement a une résonnance particulière dans une catégorie de population qui constitue à la Sakay une partie importante des villageois en nombre et en qualité puisqu'il s'agit des fondateurs de la majorité des villages : les anciens esclaves. Au moment où la France s'est implantée à Madagascar, une des premières mesures prises a été l'affranchissement des esclaves; dans le même temps se développait dans le Moyen Ouest une résistance à l'occupant prenant la forme d'un mouvement important, celui des Menalamba; une partie des esclaves récemment émancipés furent utilisés comme "partisans" par la France pour mener la lutte contre les rebelles. Une fois la situation stabilisée, il fut offert en récompense des services rendus de choisir entre de l'argent et de la terre : les intéressés n'hésitèrent pas un seul moment et prirent la terre qu'on leur donnait. Cet empressement n'est compréhensible que si l'on a conscience que l'accession à la condition d'homme libre est liée à la possession de terre : l'exlave n'a que son corps et ce faisant ne possède pas d'ancêtre et de descendants. La possession de la terre c'était pour les anciens esclaves la possibilité d'être la souche d'une génération et en même temps l'accession à une condition d'homme. La terre devenait matrice de la génération future.

D'autre part, dans la région même, avant la période française, la royauté merina avait des postes avancés où soldats et

main d'œuvre servile avaient fondé quelques villages; il y avait enfin les bouviers dont le statut ne devait pas s'écartter beaucoup de celui d'esclaves. En bref, toute une catégorie de population avait trouvé dans la possession de la terre dans le Moyen Ouest un statut nouveau. Que s'est-il passé au moment où la SOMASAK est intervenue, imposant un endettement ? La majorité de la population a vu dans l'endettement une menace de retomber en esclavage.

Par. B.- Encettement, univers dans lequel est enfermé le paysan et univers dans lequel baigne le technicien ces pays d'économie de marché.

L'endettement ne constitue une telle menace pour les gens, traduite en termes de vente du Tanindrazana, que par ce qu'ils sont enfermés dans un univers autre que celui du technicien à l'intérieur duquel l'endettement n'est qu'un simple emprunt remboursable sur le produit brut annuel de l'exploitation. La conscience verbale qu'ont les gens, pressés par les questions, de l'univers dans lequel ils vivent, les montre désarmés devant une quelconque maîtrise qui excède la durée saisonnière : la durée saisonnière même n'est à vrai dire absolument pas maîtrisée. (Voir textes). La notion de calcul est totalement étrangère. Quel est donc l'univers dans lequel baigne le technicien et celui dans lequel est enfermé le paysan malgache de la Sakay ?

- A -

Essayons de réfléchir à ce phénomène simple de la dette liée à l'investissement. Y a-t-il en apparence phénomène plus évident que celui-là dans un monde économique ? Une somme d'argent est incorporée sous des formes matérielles diverses à l'exploitation, en vue de l'obtention d'un produit brut plus élevé sur un temps plus ou moins long. Les produits de l'investissement, conjugués avec le rendement de la terre et le rendement du travail accroissent la productivité. Le produit brut annuel permet un remboursement fractionné des sommes investies (remboursement augmenté des frais financiers). Dans sa démarche, le technicien dispose d'évaluation en quantité, et en valeur du fait des prix pratiqués sur le marché, et compte tenu de l'investissement, peut calculer un produit brut de l'exploitation sur plusieurs années ; c'est à partir de ces calculs qu'il décide de l'opportunité et de l'importance de l'investissement. Cette schématisation rapide nous introduit immédiatement dans un monde où la réduction possible de toutes les données à un équivalent abstrait, l'argent, rend possible le calcul. La démarche du technicien mérite en effet que l'on s'y arrête quelque peu afin de s'interroger sur la structure de l'univers à l'intérieur duquel le calcul est possible. A quoi revient sa démarche ? A traiter la terre concrète comme un pur et simple moyen de production, le rendement est évalué en quantité; il considère explicitement l'homme lui-même comme un facteur de

travail, dont le rendement peut être également évalué. Les produits de l'exploitation sont réduits également à un équivalent abstrait, l'argent. C'est à partir de la réduction possible des éléments multiples entrant dans le modèle que la conception de l'exploitation type est possible et que l'investissement peut être calculé de même que le remboursement échelonné.

A quoi équivaut donc la démarche du technicien ? A traiter la terre très concrète au paysan, à traiter la personne concrète, à traiter les produits comme des éléments réductibles à un équivalent abstrait, l'argent. Ici tout est quantifiable et réductible. L'argent devient l'échelle abstraite qui rend équivalent les choses qualitativement différentes. Cela implique par le fait même pour l'exploitant le même mode d'existence des choses et de son propre travail.

On n'a pas pris peut-être suffisamment conscience que ce mode d'existence des choses n'est pas universel et qu'il existe en fait dans une économie pleinement marchande. Que se passe-t-il en effet dans une économie pleinement marchande ? Comment le travail concret du paysan, la terre concrète sur laquelle il travaille, les produits concrets de son activité se trouvent-ils ainsi transformés ? Cela se produit par le phénomène du marché. En même temps que la confrontation universelle des produits du travail sur le marché transforme les divers produits, tous différents du point de vue de leur usage en mar-

chandises toutes comparables du point de vue de leur valeur, elle "transmue" aussi les travaux humains toujours divers et particulier en une même activité ce travail générale et abstraite. De la même façon, les produits de la terre, qui sont également ceux du travail, en devanant marchandises transmue la terre concrète en terre abstraite. Cela s'accomplit dans une économie pleinement marchande où toutes les formes du travail visent à créer des produits en vue du marché. Toute tâche, agricole ou industrielle débouche également sur la production de marchandises destinées non à tel ou tel individu particulier mais à des opérations de vente ou d'achat.

Ce n'est qu'à partir du moment où la terre, les produits, l'argent, le travail sont des réalités autonomes déterminées par les rapports marchands que le calcul est possible. Ce mode d'existence des choses n'est pas universel.

- B -

Essayons de découvrir maintenant le mode d'existence de la terre, de l'individu, des biens produits, de l'argent, des biens achetés dans l'univers des paysans de la Sakay. Certes on peut constater c'entrée que les villages ne sont insérés qu'aléatoirement dans l'économie marchande, que l'économie nous apparaît plutôt comme une économie de subsistance. Mais cela ne nous fait pas avancer dans la connaissance de cet univers villageois. Revenant en arrière dans notre analyse, il

faut partir de l'insertion de l'individu dans un groupe familial incluant les vivants et les morts, et de la relation vécue des hommes à la terre "médiatisée" par la présence des Ancêtres. Nous avons vu que la terre n'avait pas d'existence en dehors de la relation qui à travers elle s'établissait entre les différents maillons de la chaîne du groupe de descendants. La terre n'est pas un objet interchangeable, objet vénal, qui tire sa valeur des potentialités qu'elle renferme en produits négociables sur le marché. La terre n'est pas "une machine à fabriquer de l'argent". Elle possède une valeur qui lui est conférée par les relations préexistantes qui existent entre les membres de la génération. Comment analyser dans ces conditions l'acte par lequel le paysan travaille la terre ? Peut-il s'agir d'une activité productrice au sens où nous l'avons définie précédemment, l'acte destiné à produire des valeurs utiles au groupe ? Sommes-nous en présence d'un travail abstrait ? Le travail du paysan est davantage un échange avec les ancêtres, une communication avec des forces bénéfiques qu'un travail de producteur. Cette nature particulière de l'acte qui unit l'homme et les Ancêtres dans le travail de la terre permet de comprendre la nature particulière du fruit de l'acte : il ne s'agit pas d'un produit au sens marchand du terme, mais d'un bien qui conserve en lui la médiation qui l'a fait naître. La consommation du riz est davantage assimilable dans ce sens à une communion qu'à une consommation, non comparable en toutcas à une "nourriture-marchandise". Le fait que le bien soit échangé sur le marché

n'implique en aucune façon que la nature du processus soit transformée : l'argent acquis ne prend pas la signification d'une valeur abstraite renfermant tous les possibles; il va être utilisé dans des biens qui eux-mêmes conservent la médiation de départ : bœufs, maisons, tombeaux, voire d'autres biens. D'où la signification de ces biens eux-mêmes qui ne sauraient en aucune façon être assimilés à des biens marchands, autonomes des personnes.

Il n'y a pas par conséquent "d'objectivation" des hommes et des choses comme cela existe dans le monde marchand, et d'une manière plus générale dans les sociétés industrialisées. En l'absence de cette relation d'objectivité du sujet à l'objet, il devient difficile a priori d'enfermer la communauté familiale dans une durée quantitativement maîtrisée et dans l'univers du calcul qu'on suppose précisément cette relation. Force est donc de se situer dans le possible actuel des gens et de considérer que la découverte des moyens de l'insertion progressive des populations dans un univers où la formule de l'endettement prenne pour eux la signification qu'elle a pour le technicien de l'économie marchande, constitue l'un des problèmes clef du développement (et de la formation), conçu dans le cadre d'une formule de l'exploitation individuelle de marché.

Section 3 : Perspectives sur la confrontation de l'univers marchand et ce l'univers de rapports personnels.

1.- Un essai de compréhension à partir de deux réactions importantes des paysans de la réalité sous-jacente qui éclaire ces réactions, nous conduit à la confrontation de deux réalités qui se révèlent étrangères l'une à l'autre : d'une part une formule de l'agriculture de marché et la structure fondamentale sur laquelle cette formule est construite, l'existence de la terre, de l'individu, de l'activité productrice, des produits, de l'argent, des marchandises comme des réalités autonomes et réductibles de ce fait à un équivalent abstrait, ce qui autorise la contraction de l'exploitation type dans un tableau chiffré (voir pages précédentes) et la projection d'un contexte matériel dans un espace géographique donné - en dehors de la connaissance de l'homme concret qui doit lui donner vie, le faire fonctionner selon les normes enfermées en lui par le technicien, c'est l'exemple de l'exploitation réunionnaise mise en place avant l'arrivée des immigrants. D'autre part, une réalité villageoise malgache de la Sakay, faite d'hommes concrets possédant une histoire et pris dans une économie de subsistance, insérés dans un groupe de descendants à l'intérieur duquel existe une communication permanente entre les vivants et les morts et entre les vivants par les morts; un univers où la terre, le travail, les fruits du travail, l'argent, les bœufs tirent leur existence de "cette relation fondamentale qui unit les hommes

à l'intérieur de la génération. Vouloir traiter un monde personnalisé comme un monde marchand c'est précisément mettre en cause tout le poids de la relation concrète des hommes aux choses; vouloir les installer de force dans une exploitation ce marché c'est de façon certaine ne pas avoir les comportements de production et les comportements d'utilisation de l'argent attendus.

La formule SOMASAK implique donc bien autre chose qu'un apport pur et simple de techniques nouvelles, elle suppose l'existence d'un type d'homme qui n'existe pas : l'individu interchangeable pris dans l'économie pure de marché : "l'homo oeconomicus".

2.- Une hypothèse d'analyse complémentaire, toujours dans le sens de la confrontation de l'univers de rapports marchands et de l'univers de rapports personnels, repose dans l'analyse de l'opposition du type de réalité sociale villageoise qui correspond à l'un et l'autre univers : d'un côté nous avons une collectivité d'individus, atomisés, ayant entre eux des rapports d'extériorité réciproque; l'entité villageoise n'est même pas nécessaire, l'habitat isolé, le repliement sur le contexte matériel de l'exploitation accompagne fort bien l'agriculture de marché, c'est le type d'implantation réunionnais. D'un autre côté nous avons la communauté villageoise, enfermant en une réalité originale, l'ensemble des communautés familiales, dans laquelle dominent les rapports personnels et où la vie quotidienne est ponctuée de cérémonies où s'affirme la communauté

des habitants. Sans doute est-ce dans cette vie quotidienne et dans ces cérémonies que peut se dévoiler à l'observateur l'criminalité profonde des communautés villageois malgaches de la Sakay - et d'ailleurs - mais le violent bouleversement de la vie villageoise, ne nous a pas permis cette investigation. Comme un leitmotive revenait également dans les réunions, la mise en cause de l'union entre les habitants par la formule SOMASAK, la peur de l'isolement géographique et moral et cela nous renvoyait à la vie communautaire d'antan, mais nous n'avons pas fait état de ces textes faute de pouvoir en découvrir la signification profonde et la dynamique interne.

3.- L'analyse que nous venons de présenter nous permet de réfuter les arguments des responsables de la SOMASAK pour expliquer l'échec de la politique de dialogue et justifier le rapport de force. L'argument politique ne mérite guère qu'on s'y attarde : l'immédiate indépendance rendait les paysans disponibles pour une action gouvernementale : le fondement de l'opposition est ailleurs au départ, même si par la suite une action aussi étrangère constitue un terrain privilégié pour mener une campagne oppositionnelle.

- L'argument du niveau très bas des populations n'est guère probant non plus : le rôle de la société est-il simplement de faire produire par la force ? N'est-il pas précisément de former par la pratique ? Est-ce une politique de formation de proposer aux gens une formule hors de leur possible et de vou-

loir les y faire entrer de force ? Repousser aux générations futures une pratique correcte relève de l'utopie pure et simple.

- L'argument de la structure sociale est fondée sur un mauvais diagnostic de la réalité villageoise qui devait être établi en fonction du projet d'application de la formule réunionnaise aux paysans de la Sakay. Il ne sert à rien de parler de structures sociales de domination à l'intérieur des villages si l'on ne dégage pas la spécificité de la communauté villageoise dans son ensemble par opposition à la collectivité villageoise de l'économie marchande dans laquelle on veut les enfermer et donc la condition commune des adhérents face à la société. Le résultat c'est l'opposition de la quasi-totalité des villageois, et non la scission entre "dominant" et "dominés", les premiers s'opposant, les seconds adhérents à la société dans un élan de libération. Les antagonismes qui pouvaient exister à l'intérieur des communautés villageoises n'excluaient pas une solidarité profonde de l'ensemble des individus devant tout ce qui pouvait menacer l'univers villageois dans son essence.

Chapitre 3 : Situation actuelle et
perspectives de transformation.

Il ne paraît donc pas nécessaire de s'étendre longuement sur une réfutation des arguments de la SOMASAK, dans son explication de l'opposition des paysans : l'argument de la structure sociale ne tient pas devant l'opposition de la majorité des paysans et devant la soumission d'une minorité à la force. L'argument du bas niveau des paysans et de leur incompréhension et l'argument de l'opposition politique n'appelle pas de commentaire. Quant à s'en remettre au temps pour arranger les choses, c'est avouer son incapacité à maîtriser une action dans son évolution, gaspiller un temps précieux d'évolution réelle de la population et c'est enfin manier le paradoxe avec une irresponsabilité évidente quand on se donne pour objectif le "développement rapide" de la région.

Notre diagnostic est le suivant et c'est de lui qu'il faut partir pour concevoir une perspective de transformation : la conception d'une action étrangère au possible des habitants de la Sakay et une politique délibérée de coercition excluant tout dialogue susceptible d'infléchir l'action dans un sens nouveau ont abouti d'une part à une opposition couverte de la majorité des habitants de la Sakay à la formule de développement proposée et à la SOMASAK, et d'autre part à des adhésions qui sont pures adhésions à la force, empreintes de ce fait de la précarité qu'elle porte immanquablement en elle. Les rapports

actuels bâtis sur les textes et une pratique d'autorité ne peuvent que perpétuer la même réalité dans les mois à venir : expulsion nouvelle de paysans de leur terre par l'imposition d'immigrants - ne parle-t-on pas d'envoyer des chômeurs à la Sakay ? - acceptation par peur. En bref, perpétuation de l'injustice et non maîtrise de l'action à venir.

Essayons de proposer quelques transformations de nature à modifier le climat des rapports entre les deux partis; nous nous demanderons ensuite si une politique de recharge est possible.

Section 1 : Perspectives de transformation.

Par. A. : Des mesures de pure justice.

1.- L'éviction des paysans de leur terre ne trouve pas sa raison d'être dans une attitude d'opposition irréductible des paysans au progrès : elle est le résultat d'une politique inconsidérée dans sa conception et son application, aussi l'éviction est-elle une profonde injustice. Il faut bien avoir présent à l'esprit la détresse profonde des familles, des hommes âgés, ces jeunes hommes, ces femmes, des enfants, qui se trouvent privées de la terre de leurs ancêtres, atteints dans leur moyen de subsistance : il est d'autant plus aisé de contempler les effets de ses propres audaces que le spectacle de la misère ces hommes nous est donné d'un rivage serein que les fureurs

de la tempête n'atteignent pas. Quelles sanctions pèsent en effet sur les responsables de telles opérations ?

L'attribution de terres aux immigrants crée une situation qui semble acquise et cependant elle doit être reconsidérée, en proposant d'autres terres qui ne manquent pas autour de la Sakay : le BDPA sous l'égide de la CEAMP, avec l'aide du Service Civique est en train d'aménager une zone de mise en valeur à Anosy : le passage d'une zone à l'autre devrait être envisagé. Dans le cas contraire, un dialogue difficile serait à entreprendre avec les évincés en vue d'étudier ce qu'il est possible de faire.

2.- Bien que cela nous semble une démarche gratuite, nous tenons à poser un problème connexe : c'est celui du partage des terres entériné par la SOMASAK. Au 31 Décembre 1963, on avait les proportions suivantes de répartition des terres entre les 289 adhérents :

- moins de 7 hectares : 38,35 %
- de 7 à 14 hectares : 50,69 %
- plus de 14 hectares : 10,96 %

Dans un village comme Mahatsinjo, on compte 4 adhérents sur 29 ayant plus de 7 hectares et les 25 adhérents restant s'échelonnent entre 6 hectares et 0,52 hectare. Ce partage très inégal a deux causes principales : les rapports de force à l'intérieur des villages et surtout les critères d'appréciation

des paysans de la dimension des exploitations : peur de trop s'endetter et incapacité d'imaginer comment cultiver une terre de dimension supérieure à ce que permettent les moyens traditionnels de culture. Peut-on envisager sérieusement un départ sur la base de telles inégalités ?(1)

Par. B. : Une reconsidération de la formule.

Le modèle d'exploitation conçu pour les paysans réunionnais, (individus venant en général de la ville et donc déjà "modélés" par l'économie marchande) et extrapolé purement et simplement aux paysans malgaches doit être réexaminé.

a) L'endettement qui a joué beaucoup dans l'opposition des paysans doit être abandonné dans sa forme présente : les gens ne peuvent s'enfermer dans une perspective de remboursement à long terme; ce n'est pas dans leur possible actuel. Une réduction des frais d'aménagement des terres et la possibilité de s'acquitter sur-le-champ pourraient constituer des mesures acceptables et d'une grande portée psychologique. Toute formule d'endettement systématique et élevé devrait être bannie. L'ingéniosité des techniciens doit s'employer dans la recherche de formules souples acceptées par les paysans.

(1) A moins d'entrer dans la logique du responsable technique qui déclarait : "ce que nous voulons créer, ce sont des "super koulak"."
"super koulak"."

b) La propriété de la terre doit être acquise immédiatement et sanctionnée par un papier d'immatriculation. Nous croyons fausse l'attitude du technicien qui consiste à refuser la propriété définitive de la terre au paysan sous prétexte qu'il faut garder sur lui un moyen de pression en cas de non respect d'un cahier de charges. Le paysan ne travaille bien que s'il a la certitude que cette terre sur laquelle il travaille est la sienne et qu'elle lui restera à jamais, à lui et à ses descendants. La procédure de la SOMASAK d'attribution de la terre après 7 ans de pratique "en bon père de famille" doit être abandonnée au profit d'une attribution immédiate.

c) Les bœufs et le riz sont actuellement la base de la vie des paysans; le modèle d'exploitation de la SOMASAK fait l'impassé totale sur le bœuf et le riz. Le modèle doit être repris pour intégrer l'un et l'autre dans un projet d'amélioration, compte tenu de la nécessité de faire accepter une protection des sols. Les modalités seront à examiner mais il s'agit d'une attitude réaliste de départ.

d) Un paysan pris dans l'économie de subsistance, habitué à des techniques rudimentaires ne peut maîtriser l'exploitation de 7 à 14 hectares. La prise en charge par la société de la totalité des opérations sous-jacentes à la bonne marche de l'exploitation aboutit à faire du paysan un entretenu, un rentier,

un salarié mais pas un exploitant (1). Il vaut mieux partir de dimensions inférieures de culture et d'une maîtrise progressive par le paysan des techniques permettant des surfaces de culture plus grandes. Nous nous contentons ici encore de lignes directives.

Par. C. : Le contexte général des rapports "Fanjakana"-population villageoise; l'organisation des villages et la mise en place d'une structure de dialogue.

a) Contexte général des rapports Fanjakana-population.

La formule de développement elle-même, l'exploitation agricole de l'agriculture de marché, était dès le départ, "grosse" d'une politique de force : la volonté de modeler rapidement les communautés villageoises de la Sakay sur les modèles réunionnais devait aboutir à la coercition. Mais on retrouve dans la pratique des dirigeants locaux, des méthodes d'établissement de rapports avec la population qui seraient de nature à rendre difficile toute politique dont on pourrait juger au départ qu'elle est dans le possible de la population : l'apport de techniques nouvelles par exemple qui ne s'accompagnerait pas immédiatement de la mise en place d'une formule impliquant des nouveaux rapports nouveaux des individus à la nature et des rapports/des

(1) L'exemple du village de Mahatsinjo.

hommes entre eux. De quoi s'agit-il ? Il s'est créé pendant la période coloniale un type de rapport, entre le "Fanjakana" personnifié par l'ensemble des gens qui avaient par leur fonction à entrer en contact avec les paysans, et les paysans/sur lequel il est important de s'arrêter quelque peu dans la mesure où ce type de rapport tend à se perpétuer dans la pratique actuelle. Pendant la période coloniale, l'administration a suscité dans les villages des interlocuteurs afin de pouvoir transmettre ses ordres et disposer de responsables. Ces interlocuteurs furent les chefs de villages et les notables. C'est le seul visage qu'elle voulait connaître, elle n'en avait d'ailleurs pas besoin d'autre. En dehors des rapports qui s'établissaient ainsi avec le pouvoir étranger, "à la lisière" des villages, continuait d'exister le village traditionnel, replié sur lui-même, vivant de sa vie propre, possédant son autorité. Elle seule disposait du pouvoir réel sur la communauté villageoise. Ainsi, en fait, existait-il deux villages, l'un apparent, "collectivité servile"(1) de l'administration coloniale, l'autre réel, ignoré de l'administration. L'administration ne parvenait à l'efficacité que par la menace de la force, son agent de transmission étant le chef de village, mais les résultats étaient marqués de la précarité qui accompagne la force. On se soumettait si la contrainte était trop forte mais la soumission ne voulait rien

(1) Pour une analyse approfondie de la notion, voir G. ALTHABE - Les communautés villageoises de la Côte Est de Madagascar. Document ORSTOM. A paraître.

dire quand à la pratique de ce qui était imposé. Ou bien on refusait. L'administration trouvait en face d'elle, dans les villages, des hommes plus compréhensifs, prêts à collaborer qu'elle savait honorer, les notables. Mais par cette collaboration même, ces hommes s'excluaient de la communauté.

Cet état de chose s'est perpétué dans la phase faisant suite immédiatement à la période coloniale vécue actuellement par Madagascar. L'administration, et les techniciens, continuent d'établir des contacts avec ces interlocuteurs et les paysans continuent de percevoir le "Fanjakana" à travers l'image ancienne du pouvoir colonial. Le résultat est le plus souvent un dialogue sans portée réelle, les responsables n'atteignant pas la communauté réelle mais son ombre. L'exemple de la réunion dont nous avons fait état dans la première partie de notre travail est clair pour illustrer ce qui précède : l'acquiescement des notables aux propositions des représentants du Fanjakana n'était en aucune façon l'adhésion des populations. Les réactions des populations aux méthodes employées par la SOLASAK éCLAIRENT bien notre propos. La solution est donc à rechercher dans une rupture dans les rapports entre la population et le Fanjakana selon le mode ancien. Le "Kabary" de style administratif qui est le support concret de ces rapports de domination appelle un diagnostic du même ordre.

b) L'organisation interne des villages.

Les villages ne doivent pas être traités comme une collectivité d'individus juxtaposés, ayant entre eux des rapports d'extériorité réciproque, comme cela pourrait être le cas dans un village de l'économie marchande pure. A la rigueur dans cette hypothèse, le village peut disparaître et la réalité sociale paysanne devenir un repliement isolé sur son exploitation comme c'est le cas pour les réunionnais. Il existe dans les villages malgaches un sens, profond, fondamental de l'union qui doit être respecté, exploité et institutionnalisé. Le principe effectif de l'organisation des paysans doit être l'établissement d'une charte de fokonolona, le "dinam-pokonolona", fixant les engagements de chacun et dont se porterait garant un comité exécutif choisi par l'ensemble des villageois. Ce procédé est familier aux paysans de la région : l'ordre ancien était réglé par des chartes d'obligation des villageois les unes envers les autres et les sanctions en cas de non respect des engagements. Le contenu à donner à ces chartes nouvelles seraient à examiner dans un dialogue entre les techniciens et les paysans.

c) La mise en place d'une structure de dialogue. L'organisation interne des villages est précisément la première phase de la mise en place de cette structure de dialogue. Disposant de représentants choisis par les villageois, chaque village doit pouvoir être représenté au sein d'une institution où responsables

techniques (et administratifs éventuellement) pourraient, tout en apportant leurs propositions, recevoir les suggestions de la base. L'apprentissage de la réflexion sur les techniques, agricoles, économiques, commerciales, est tout aussi important que la pratique pure et simple des techniques. Il est nécessaire et possible d'élargir l'horizon des leaders paysans, au-delà de la simple exécution d'une politique pensée et agie par les techniciens. Il va de soi cependant que la meilleure institution ne vaut que par les hommes qui sont chargés de lui donner vie. Il existe dans la législation AMVR, une institution de représentation de la population. C'est une simple mascarade: les paysans s'y réunissent pour entendre dicter les ordres arrêtés à l'avance par les responsables techniques et administratifs. Il représente la bonne conscience des responsables et la tribune offerte complaisamment aux paysans qui bénéficient de toute la sollicitude des responsables et qui sont coupés de la population. L'état d'esprit qui domine assez généralement chez les techniciens est que le dialogue "avec les malgaches" est et ne peut être qu'un "long bavardage" (Directeur AMVR) dont rien de positif ne peut sortir. Un tel état d'esprit, outre son contenu raciste, est la négation même de celui qui nécessite le souci de la formation. De telles dispositions d'esprit sont tout à fait en continuité avec ce qui existait pendant la période coloniale où le souci d'exploiter ne s'embarrassait que rarement du masque de la formation. Et les paysans ne s'y trompent pas qui reconnaissent dans les méthodes de la SGMASAK,

les méthodes de la colonisation. C'est dire que le vieil homme qui domine encore doit se dépouiller de sa gangue passée et descendre du piédestal où l'a placé une politique ancienne de coercition. On ne remarquera jamais assez combien une situation aussi délicate que celle vécue actuellement par Madagascar, où la transition entre le régime colonial et le régime de l'Indépendance s'est faite sans exorcisation du passé de domination, exige de la part des hommes qui ont une mission de formation. C'est une situation dont les techniciens ne sont pas responsables mais dans laquelle ils risquent à tout moment de se laisser enfermer.

Par. D. : Le changement de politique doit s'accompagner d'un changement des acteurs.

Victimes d'une conception de l'action étrangère au possible des gens, ou agents conscients d'une politique de force aboutissant à une situation conflictuelle, les responsables de l'action depuis 1960, sont "marqués" aux yeux de la population et identifiés à l'échec de la politique actuelle. Aussi, le changement de politique devrait-il s'accompagner d'un changement de l'équipe responsable.

Un problème en rapport avec le précédent se pose, c'est celui du jeu des institutions communales et administratives dans un périmètre d'aménagement comme celui de la Sakay. La Commune rurale doit représenter en principe la population et

se faire l'écho de ses difficultés : du fait de la toute puissance des pouvoirs de la ~~société~~ d'aménagement, la Commune rurale perd ce pouvoir de représentation : elle devient simple agent de la société ou bien elle n'a plus aucun rôle. A la SOMASAK, le maire a "été mis en place par nous" selon l'expression du Directeur de la société. Il en avait été de même pour le maire précédent fabriqué de toutes pièces par le BDPA. Le résultat, c'est la non représentativité du maire et une atteinte portée à une institution dans laquelle on a mis beaucoup d'espoir. Le deuxième point concerne les institutions administratives : il apparaît clairement quand on examine le processus d'entrée en jeu des responsables administratifs dans l'opération que ceux-ci ont été les exécutants d'une politique personnelle des techniciens dans leur rapport avec la population. Dans la phase SOMASAK (juillet 1960-Septembre 1961) que nous avons distinguée de la phase AMVR (Septembre 1961-moment de l'enquête), personne ne s'est demandé si le conflit était dû à l'imperfectibilité des paysans ou bien à un jeu personnel absurde des promoteurs. Un coup d'arrêt était encore possible avant les textes AMVR. Devant l'échec de l'extrapolation pure et simple de la formule réunionnaise, on aurait pu s'attendre en effet à un coup d'arrêt et à un réexamen de l'action : le va-et-vient permanent entre la théorie et la pratique est en effet la démarche nécessaire de toute action. Or la politique de force n'a même pas été discutée. Il y a là une dépendance plus générale de l'ensemble de la politique de développement

malgache liée à l'origine des crédits octroyés pour le développement de telles zones. Cette question nous achemine vers le deuxième moment de notre démarche : la politique souhaitable est-elle possible ?

Section 2 : Perspectives d'action.

Il y a actuellement, au moment de l'enquête, c'est-à-dire en Février 1964, dans l'esprit des paysans, une distinction entre deux Fanjakana : le Fanjakana d'en haut ("Fanjakana ambony") et le Fanjakana d'en bas ("Fanjakana ambany") (voir textes). Le premier, c'est le Gouvernement central tananari-vien, le second c'est l'ensemble des responsables locaux qui ont pour mission d'entrer en contact avec la population pour promouvoir son développement. Le "Fanjakana d'en haut" dispose encore d'un crédit important, d'autant plus important que le second est déconsidéré : il représente la justice, le pouvoir qui n'a pas pu concevoir et laisser appliquer une politique aussi étrangère à la population. "Le Fanjakana d'en bas" est un pouvoir qui a travesti la politique gouvernementale, qui d'une loi juste affait une loi "tordue" ("vilana").

Le premier problème est de savoir si les paysans sont mystifiés ou non quand ils se réfèrent à l'existence de ceux Fanjakana.

L'examen attentif du processus de l'établissement de la politique de coercition révèle que si les textes ont bien été

suscités par les techniciens locaux, c'est le gouvernement central qui a entériné en toute conscience, et purement et simplement les textes proposés. Le circuit est en effet le suivant : les textes sont suscités "sur le terrain", rédigés au Ministère de l'Agriculture par le Bureau juridique et soumis à la signature ministérielle. Il y a donc incontestablement une mystification des paysans. Il n'y a pas eu dans cette affaire deux Fanjakana mais un seul. La mystification tend d'ailleurs à disparaître lorsque l'autorité gouvernementale vient renforcer l'action des responsables locaux. Il se produit alors une prise de conscience lourde d'avenir.

Comme il est difficile d'imaginer que le Gouvernement s'engage à la légère dans une entreprise de ce genre, dont les effets cependant sont prévisibles, à la fois dans l'efficacité du développement et dans les répercussions d'ordre politique qu'elle comporte, nous sommes conduits à nous poser deux questions : Comment le gouvernement accepte-t-il de s'engager dans une aventure comme celle-ci, est-il lui-même "mystifié" ? Peut-il changer de politique ?

La logique du gouvernement est claire : promouvoir le développement économique des paysans, et pour ce faire ne pas craindre l'hostilité des paysans, ce qui est refus de la démagogie. Aussi claire et séduisante soit-elle, une telle position n'est tenable que si la stratégie de développement du milieu rural se situe dans le possible actuel de la population, ce qui

rend possible son acceptation et sa maîtrise par les intéressés, sinon l'action devient aventure. C'est donc sur la stratégie de développement elle-même qu'il faut s'interroger. Nous nous sommes efforcé de montrer que c'était précisément cette stratégie pratiquée vis-à-vis des populations qui était erronée. Le gouvernement serait-il alors simplement "mystifié" par la notion même de développement économique, dont le contenu vague semble autoriser toutes les audaces et toutes les aventures.

Pratiquement, Madagascar reçoit des pays étrangers de l'Europe Occidentale de l'argent. Cet argent est porteur d'une politique : il s'agit de modeler rapidement la réalité villageoise malgache sur la réalité érigée en modèle pur, des agricultures de marché des pays occidentaux (1). On conçoit les modèles d'organisation et on veut enfermer la réalité dans ces modèles. Cela est la négation de la stratégie, ou mieux stratégie utopique. La stratégie réaliste se veut transformation de la réalité mais utilise la connaissance de la réalité pour s'ériger en plan d'action. Le problème central devient alors une question à double face : le gouvernement malgache peut-il, tout en acceptant l'argent étranger, se désolidariser de la politique dont il est porteur ? Peut-il définir alors une stratégie malgache de développement rural qui assure un dépassement de la réalité villageoise actuelle ?

(1) Un problème de stratégie de développement, au sens le plus large du terme est suggéré par notre étude sans pouvoir être traité au niveau de la recherche : c'est celui de l'orientation générale qui est connue au développement de la société paysanne malgache du fait de la référence aux modèles des agricultures de marché des pays capitalistes.

Conclusion générale.

L'échec rencontré par la SOMASAK dans le périmètre de la Sakay appelle une réflexion d'ordre général sur les études du milieu rural malgache et sur les décisions d'actions qui sont tirées de ces études. Le processus d'extension au paysannat malgache de la Sakay de la formule d'exploitation réunionnaise fournit l'exemple pur d'une action et d'études étrangères à la réalité : on conçoit un modèle d'exploitation d'une parfaite rationalité marchande, on analyse la réalité villageoise malgache à travers les catégories de l'économie marchande qui a inspiré le modèle, et on décide d'enfermer les villages malgaches dans ce modèle. Il est frappant de constater en effet comment les techniciens ont "perçu" les villages malgaches quand il s'est agi d'étendre la formule réunionnaise : des exploitants individuels pratiquant des spéculations non rentables ne permettant pas un produit brut suffisamment élevé pour investir et procéder à ces achats traduisant une élévation de niveau de vie. La stratégie d'action était tirée de cette perception : nous avons suffisamment insisté sur ce problème; ce que nous voudrions stigmatiser ici c'est la démarche intellectuelle même de l'étude qui s'ingénie à retrouver dans la réalité les catégories familières du monde marchand dont les techniciens sont issus : le ménage d'exploitant individualisé, l'activité productrice, l'argent, les marchandises, le facteur terre, le facteur travail, le produit brut, le produit net, le niveau de

vie, etc... et l'interchangeabilité de toute chose et de toute personne. L'inconvénient de cette démarche c'est qu'elle laisse celui qui la pratique enfermé dans son propre univers, complètement étranger à l'univers dans lequel vivent les paysans où les catégories et les significations sont différentes. Si l'on en restait au niveau des études, cela ne porterait pas à conséquence : "l'ethnocentrisme" resterait pure démarche intellectuelle de chercheur et le produit de l'étude serait offert à des lecteurs pris dans le même univers qui ne se sentiraient pas de ce 'fait dépayssé'. Mais l'étude se fait l'action. L'action échoue. On ne remet pas en cause les instruments d'analyse ni l'action elle-même, mais on accable les paysans de tous les maux. Le problème central est d'abandonner cet "Ethnocentrisme" qui est, semble-t-il, la pure manifestation d'un universalisme européen, et de découvrir enfin la réalité originale des communautés villageoises malgaches. C'est seulement à partir de cette connaissance que peut s'élaborer une stratégie réaliste de transformation : rien n'indique que c'est dans le modelage pur et simple de la réalité malgache sur le modèle marchand que doit être recherché le dépassement de la réalité actuelle. Définir cet objectif, c'est en même temps saisir les limites de notre étude : cette approche des choses entièrement nouvelle impose des méthodes d'enquête et une élaboration conceptuelle qui en sont à leurs débuts (1).

(1) voir G. ALTHABE. Les communautés villageoises de la Côte Est de Madagascar. Document ORSTOM. A paraître.

Je tiens à remercier, avec beaucoup de gratitude,
MM. RABOANALY André et RAMILISON Jean, Assistants de
Sociologie de la Section des Sciences Humaines de
l'O.R.S.T.O.M., qui ont, par leur collaboration, rendu
possible ce travail.

Mes remerciements vont également à MM. RAVELOJAONA
Venance et RAVELOMANANTSOA Edmond, pour leur partici-
pation à la mise au point matériel de ce rapport.

oooooo O oooooo